

Rapport d'activité

2023

Présenté à l'occasion de l'assemblée
générale du 11 septembre 2024.

Sommaire cliquable

Rapport moral du président 3

A L'Activité des services 10

1 Service confrères 11

2 Contrôle d'activité 28

3 Formation continue 41

4 Service juridique 54

5 Service financier 59

B L'Action des commissions 62

1 GT durabilité 63

2 Commissions com. & attractivité 79

3 Commission innovation 101

4 Commission missions & prestations 111

5 Commission audit informatique 113

6 Le Lab 50 121

C Rapport financier 126

1 Rapport du trésorier 127

2 Rapport des censeurs 130

3 Comptes annuels de l'exercice 133

Actualités et contact 145

Faits marquants en 2023

Chères consœurs, chers confrères,

L'année 2022 a marqué une étape pour le conseil régional de la CRCC de Paris, avec la réalisation de nombreuses actions (acquisition du Cristallin, première édition des Rendez-vous de l'Audit aux Antilles, création du parcours Audit et Conseil SI, etc.) et le renforcement de nos équipes (recrutement de nouveaux permanents au service Communication et de nouveaux membres pour la commission juridique). En 2023, nous avons concentré nos efforts sur la stabilisation et le développement de ces novations, tout en veillant à maintenir la rigueur dans l'exécution de nos missions régaliennes.

Après avoir mis en place ces nouveaux dispositifs, nous avons axé nos priorités sur deux points : développer ces initiatives en intégrant de nouvelles compétences et accroître leur notoriété. Ainsi, parmi les réalisations notables de cette année, nous pouvons citer l'expansion du programme Make it Easy, la transformation des Trophées de l'Innovation en Trophées des Entrepreneurs, ainsi que la réalisation de la deuxième édition des Rendez-vous de l'Audit aux Antilles.



Nous avons débuté l'année 2023 en fanfare avec la deuxième édition, le 12 janvier, de Make It Easy, le dispositif d'aide aux étudiants initié par la Compagnie de Paris fin 2021. Grâce à l'arrivée de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Île-de-France et de la CRCC de Versailles et du Centre parmi nos partenaires institutionnels, nous avons pu tripler le nombre de lauréats. Nous avons également eu l'honneur d'accueillir une nouvelle marraine, Madame Élisabeth Moreno, ancienne ministre déléguée, dont l'engagement pour la diversité et l'égalité des chances a renforcé l'impact de ce programme.

Faits marquants en 2023



Trophées de l'innovation 15 février 2023

Les Trophées de l'Innovation, remis en février 2023, ont évolué pour devenir les Trophées des Entrepreneurs. Pour cette seconde édition du concours, lancée à l'automne, nous avons élargi le public des entreprises à récompenser et intégré des partenaires issus des sphères bancaire, du développement des affaires, des associations d'entreprises, et d'éditeurs au sein du jury.



Les Rendez-vous de l'Audit aux Antilles

En novembre, la deuxième édition des Rendez-vous de l'Audit aux Antilles a permis d'offrir 20 heures de formation CAC120 en Guadeloupe, non seulement à nos membres, mais aussi à ceux des CRCC de Basse-Terre et de Fort-de-France, partenaires de cette édition. Nous avons ainsi presque doublé le nombre de commissaires aux comptes formés, passant de 34 à 61.

Faits marquants en 2023



Revue Fiduciaire

Nos actions en matière de performance des systèmes d'information et d'audit par les données ont connu un nouvel élan en 2023, avec une visibilité accrue. Cela s'est concrétisé par la publication d'un nouveau guide pratique, « La performance comptable », en partenariat avec la Revue Fiduciaire, ainsi que par la création d'une communauté d'utilisateurs du logiciel Power BI via le Club VizNow. Ce club offre aux professionnels du chiffre, quel que soit leur niveau, la possibilité d'échanger, tant en ligne (groupe LinkedIn de 175 membres à ce jour) qu'en présentiel lors de soirées networking au 50 rue de Londres. La commission Audit Informatique a également célébré le 27 juin, la première promotion du certificat Audit et Conseil SI, lancé un an plus tôt en partenariat avec l'Université Paris-Dauphine et notre institut régional de formation, Sup'Expertise.



Inauguration du campus de Sup'Expertise le 1^{er} juin 2023

2023 a évidemment été marquée par l'inauguration officielle du nouveau campus de Sup'Expertise, Le Cristallin, acquis en 2022, lors d'une grande soirée le 1^{er} juin. Cet événement, à la fois festif et solennel, s'est déroulé en présence des étudiants, des représentants des institutions partenaires, ainsi que d'élus locaux (mairie, région ...)



Assises de la profession à Rennes fin 2022

Il est impossible d'évoquer l'année 2023 sans mentionner la mise en œuvre de la directive sur les rapports de développement durable des entreprises (CSRD) adoptée le 16 décembre 2022. En réponse aux messages de confiance et d'encouragement de notre ministre de tutelle, Éric Dupond-Moretti, lors des Assises de la profession à Rennes fin 2022 (une novation peu banale depuis quelques années...), l'ensemble des instances professionnelles s'est mobilisé avec pour objectif principal l'accompagnement des commissaires aux comptes et leurs collaborateurs dans la compréhension des enjeux du reporting de durabilité, la formation via la clause dite du « Grand-père » et dans l'identification des opportunités qui en découlent.



GT
Durabilité

À la CRCC de Paris, nous avons mis en place à l'automne 2023 un groupe de travail dédié, le GT Durabilité. Ce groupe, transversal, rassemble des élus et permanents représentants des activités juridiques, de formation (avec la présence également du directeur général de Sup'Expertise), d'innovation et de communication de la CRCC, afin de partager avec nos membres les résultats de notre veille réglementaire, de faire évoluer notre offre de formation en réponse à la réforme, et de sensibiliser nos membres via divers supports de communication. Ce groupe de travail est également l'un des organisateurs de la journée de formation de juillet 2024, qui a porté sur cette thématique notamment. La RSE et la durabilité prendront désormais une place centrale dans les travaux de la Compagnie.

Faits marquants en 2023

Enfin, en ce qui concerne les chiffres de la CRCC de Paris, les nombres de personnes physiques et morales inscrites sont restés stables en 2023. Sur le plan financier, l'exercice 2023 se traduit par une quasi-stabilité des cotisations nettes (1 538 610 euros, contre 1 547 399 euros pour l'année 2022.)

Ce rapport moral met en lumière quelques événements marquants de l'année 2023. Vous trouverez davantage de détails dans le rapport d'activité publié.

Je tiens à remercier tous les élus du conseil régional, les membres des commissions et groupes de travail, ainsi que l'ensemble de nos permanents, pour leur engagement constant cette année encore. Leurs efforts ont permis de mener à bien de nombreuses actions au service de l'excellence de notre formation et du rayonnement de la profession.

Bien confraternellement,

Vincent REYNIER

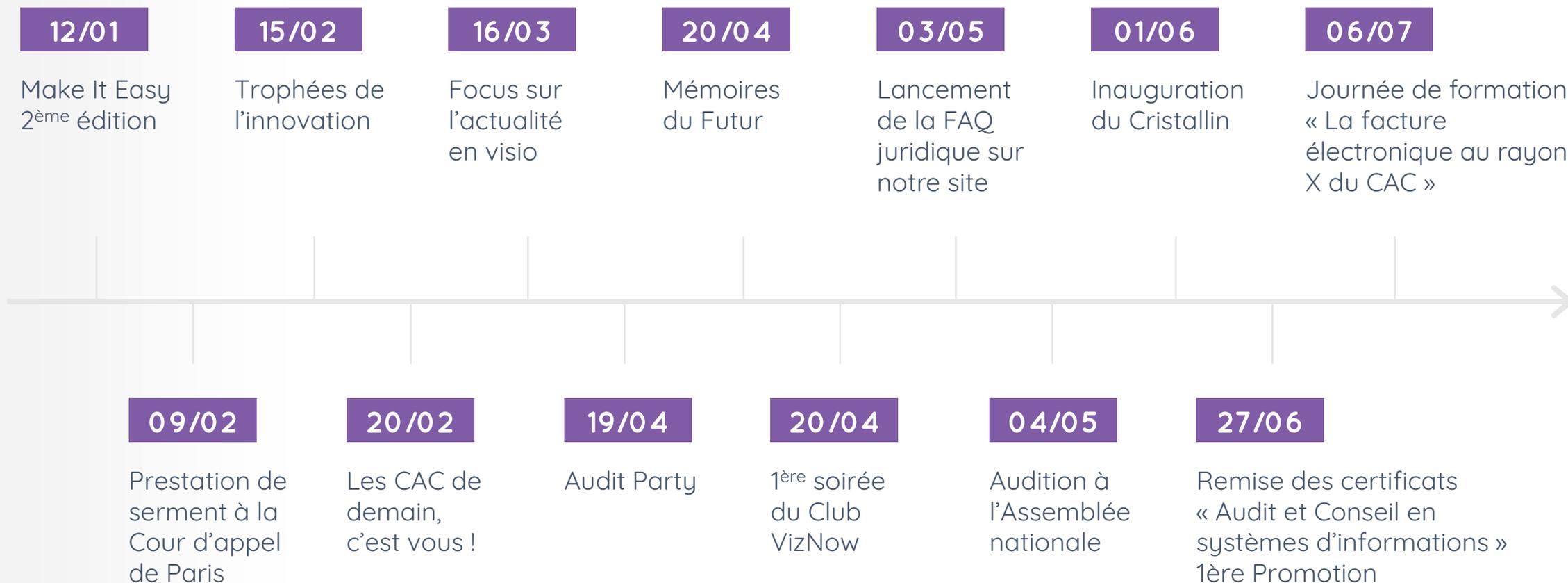
Président



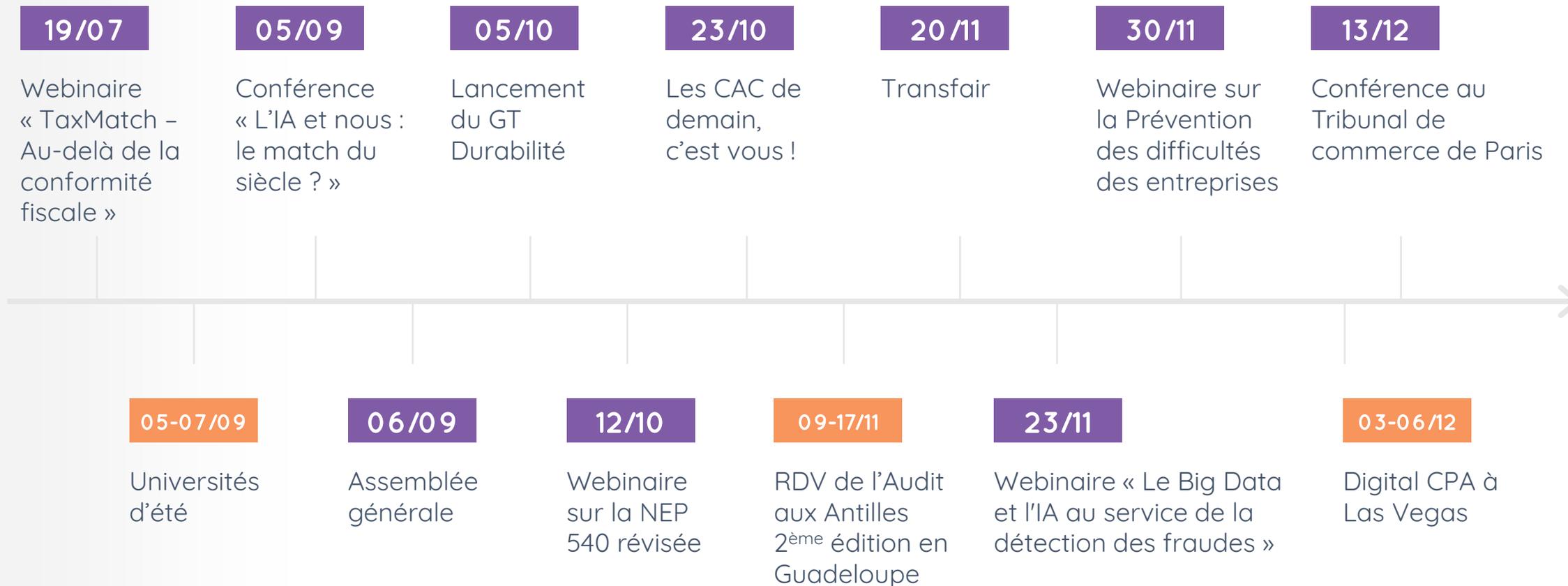
Vincent REYNIER

Président de la CRCC de Paris

2023 : dates clés



2023 : dates clés



Partie A

L'activité des services

Service confrères

Bilan de l'année en quelques chiffres au 31/12/2023

Élue en charge de ce service



Chantal HONIGMAN

Vice-Présidente déléguée

Assistée de :



Nathalie ZOA

Responsable du service
Confrères



Melissa FILET

Assistante de gestion
administrative

Présentation



La vocation de ce service est de vous accompagner dans vos démarches relatives à votre inscription, modification, omission ou radiation de la liste nationale des commissaires aux comptes en lien avec les services du H3C.

Ses représentants répondent également à vos questions relatives aux déclarations d'activité et de mandat, demandes de dérogations et vous fournissent vos codes d'accès au portail AGLAE.

En parallèle, le service veille au suivi de vos obligations en tant que maître de stage et délivre les habilitations ad hoc.

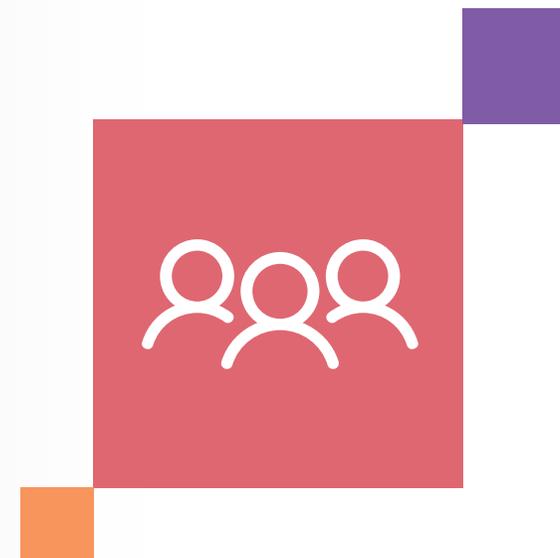
Enfin, il intervient dans les inscriptions au Certificat Préparatoire CAC, l'inscription et le suivi des stagiaires dans le cadre du CAFCAC.

Statistiques du service Confrères



2620

personnes physiques

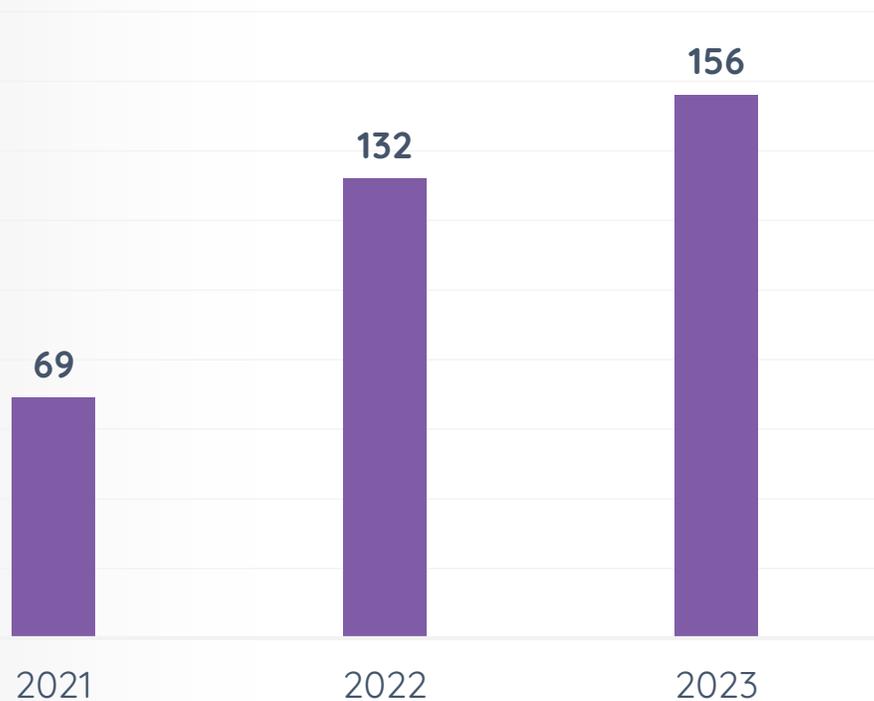


1718

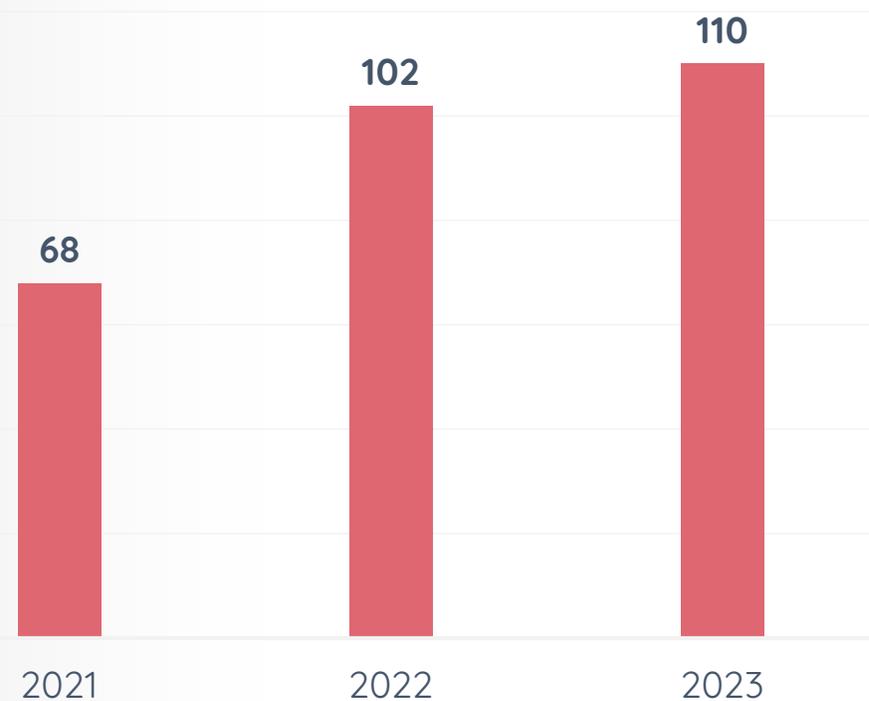
personnes morales

Inscriptions personnes physiques et morales depuis 2021

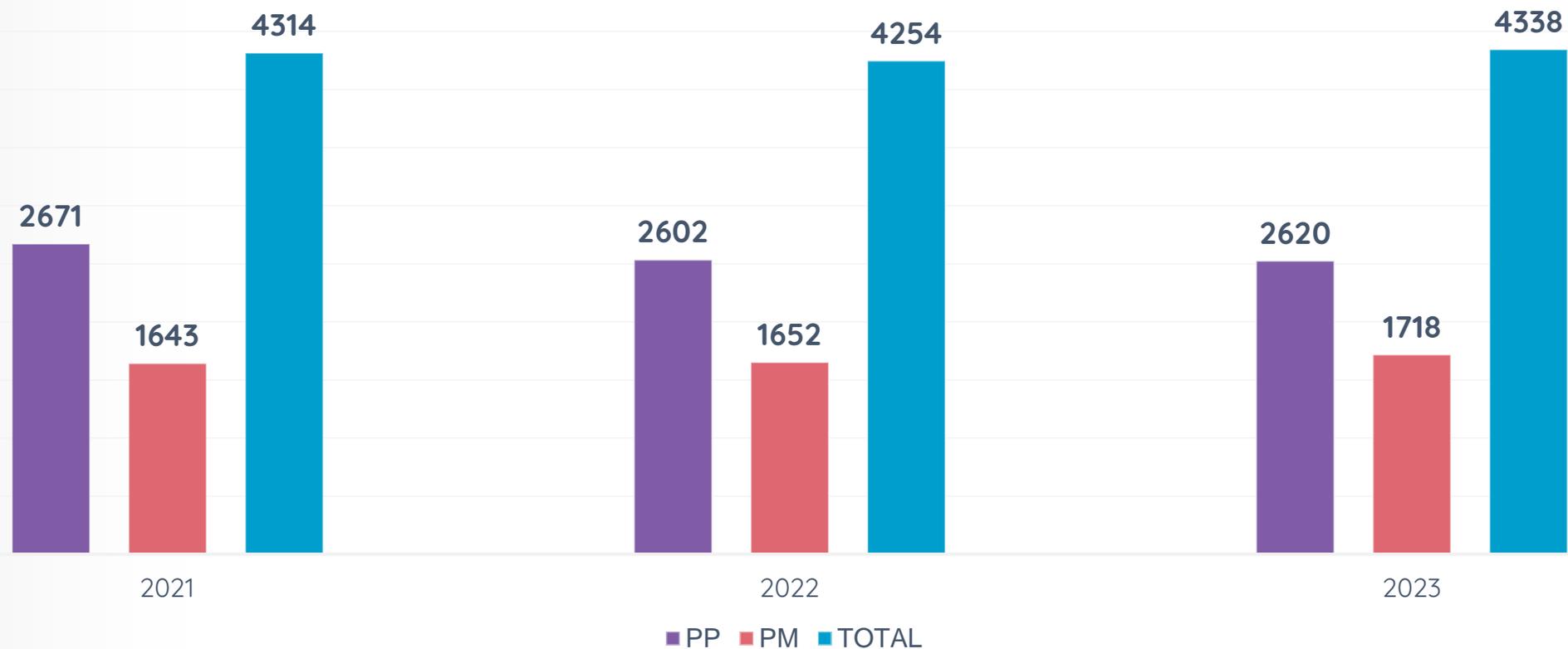
Inscriptions personnes physiques



Inscriptions personnes morales



Evolution du nombre d'inscrits personnes physiques et morales



Détail inscriptions 2023

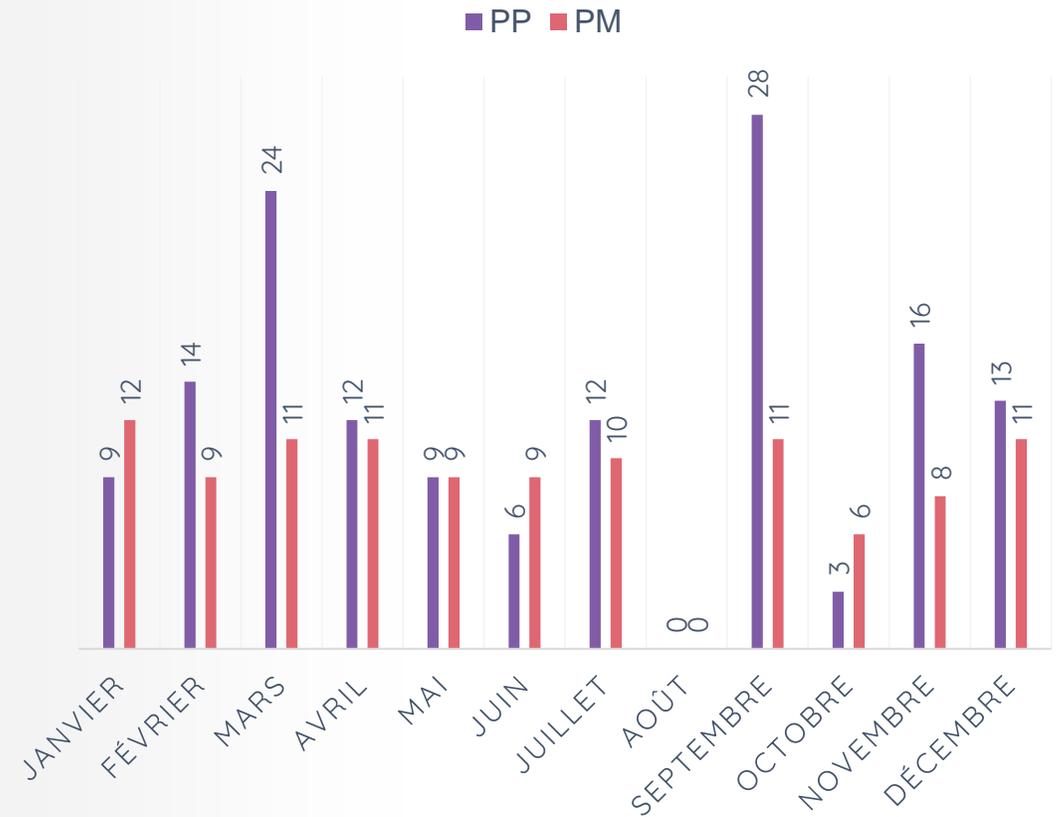
156

Personnes physiques

110

Personnes morales

MOIS	PP	PM
JANVIER	9	12
FÉVRIER	14	9
MARS	24	11
AVRIL	12	11
MAI	9	9
JUIN	6	9
JUILLET	12	10
AOÛT	0	0
SEPTEMBRE	28	11
OCTOBRE	3	6
NOVEMBRE	16	8
DECEMBRE	13	11
TOTAL	156	110



Détail radiations 2023

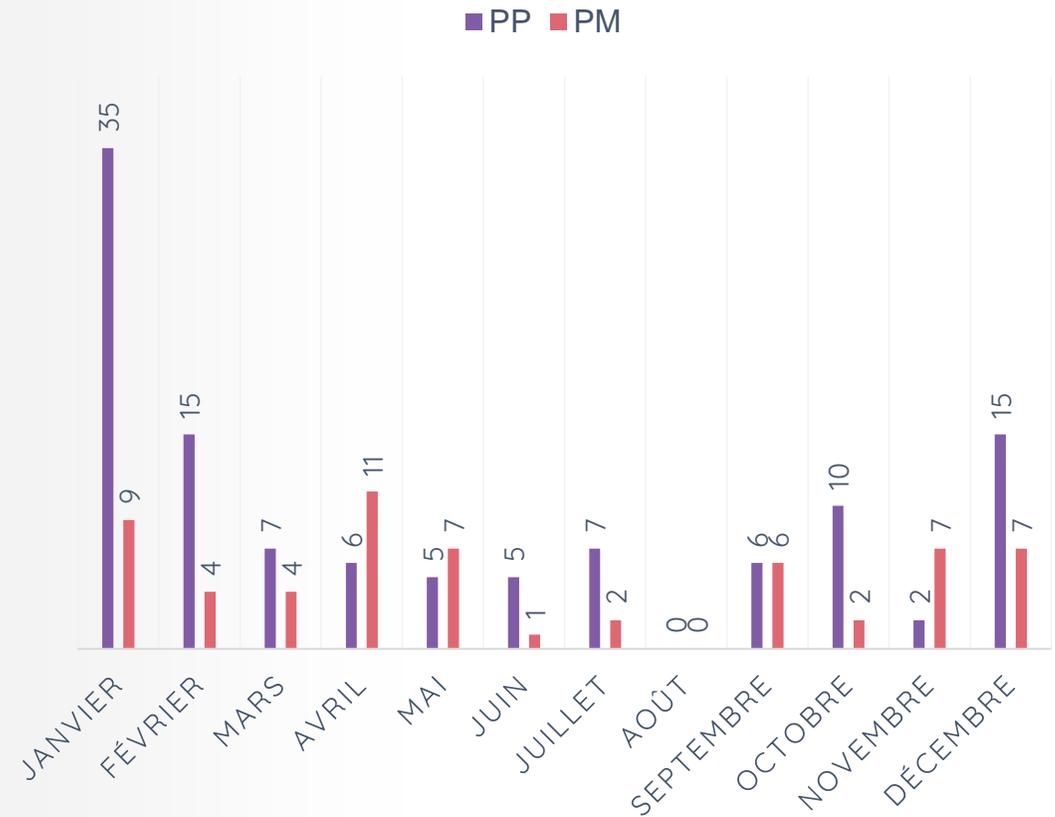
113

Personnes physiques

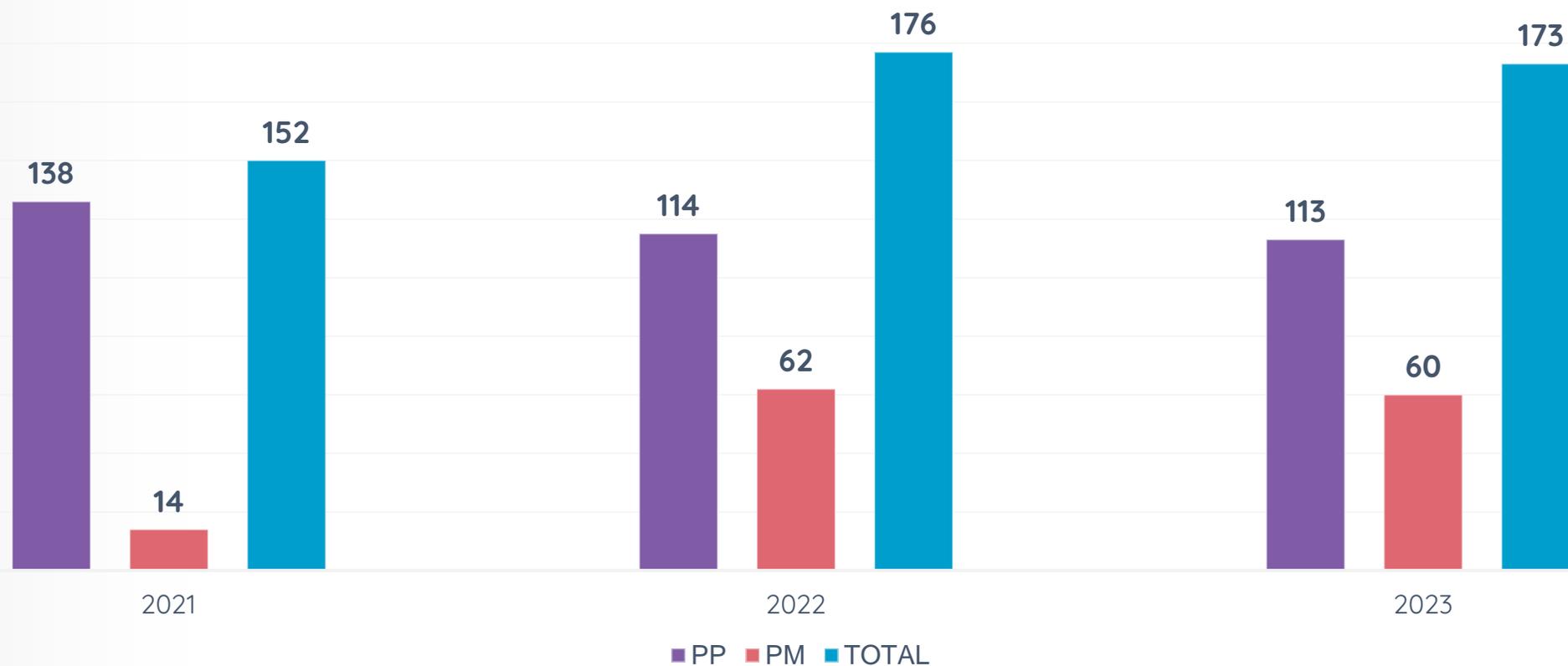
60

Personnes morales

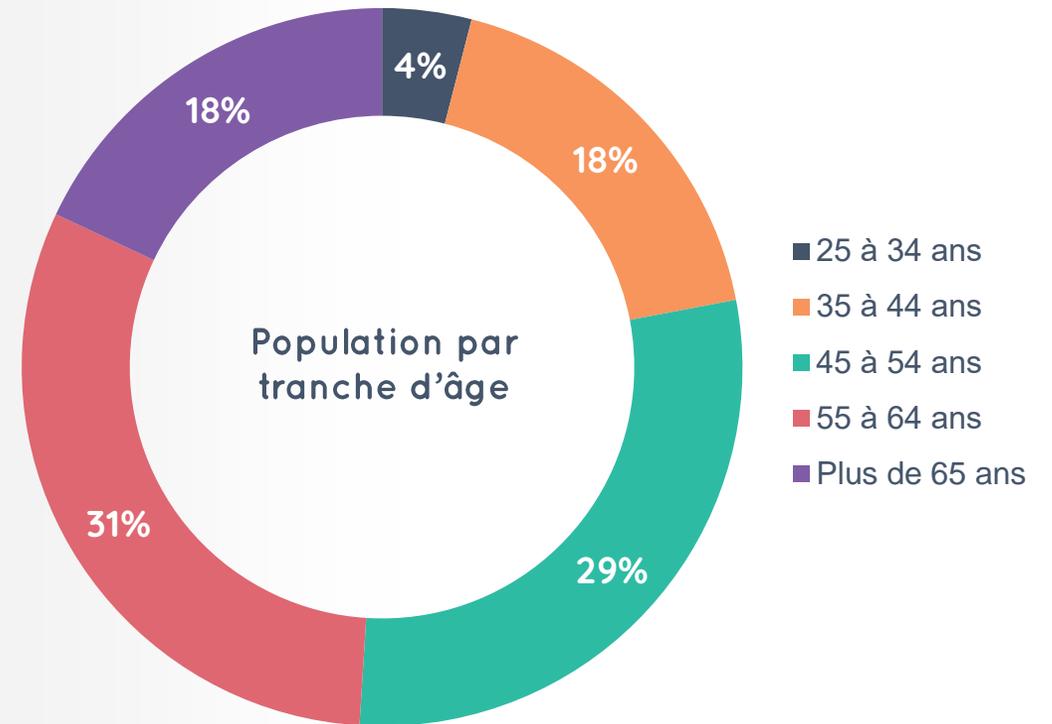
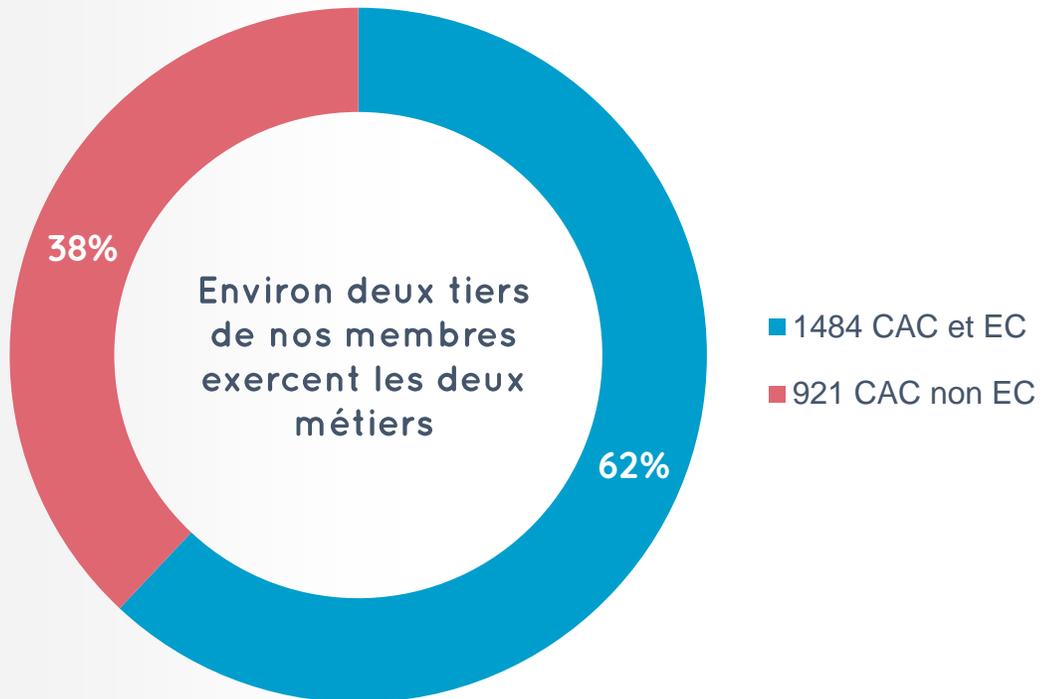
MOIS	PP	PM
JANVIER	35	9
FÉVRIER	15	4
MARS	7	4
AVRIL	6	11
MAI	5	7
JUIN	5	1
JUILLET	7	2
AOUT	0	0
SEPTEMBRE	6	6
OCTOBRE	10	2
NOVEMBRE	2	7
DECEMBRE	15	7
TOTAL	113	60



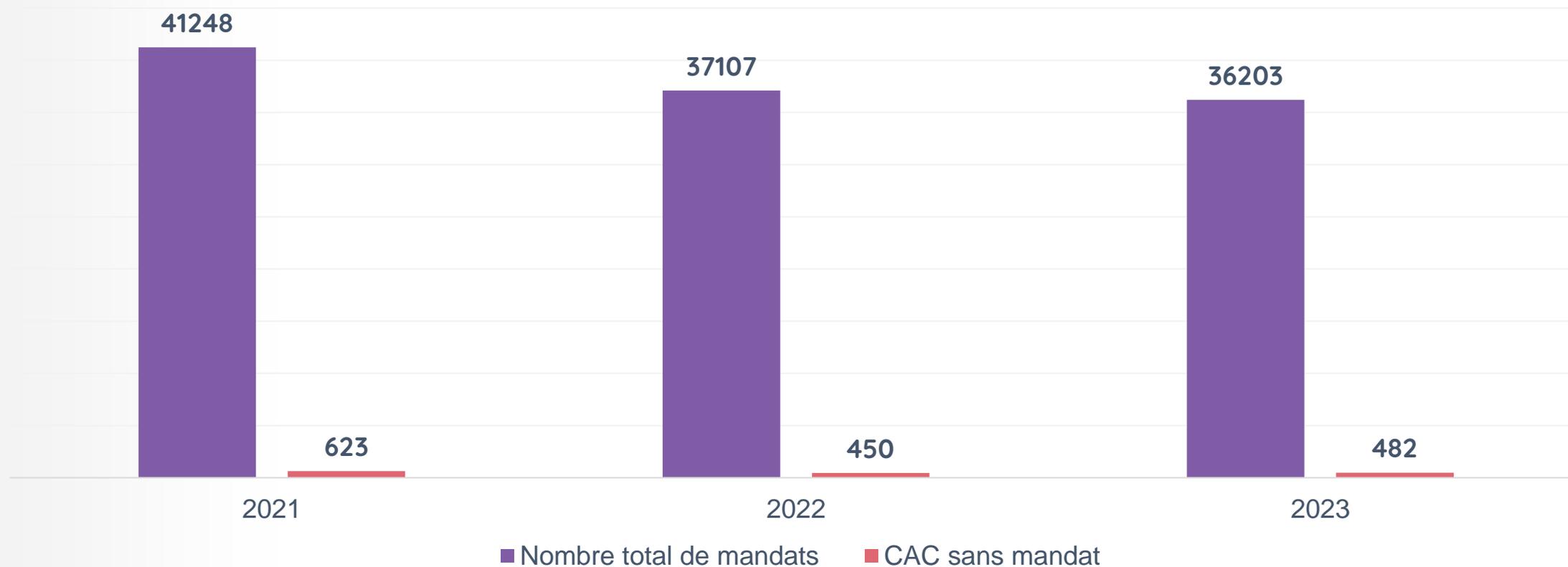
Radiations entre 2021 et 2023



Population CAC inscrits



Mandats 2021-2023



Stage CAFCAC

2022

10

stagiaires CAFCAC

3

lauréats session CAFAC 2022

1 211

CAC habilités

2023

8

stagiaires CAFCAC

1

lauréat session CAFAC 2023

1 205

CAC habilités



LUCA : le centre d'affaires des experts-comptables et commissaires aux comptes



LUCA en hommage à
LUCA PACIOLI, le père
de la comptabilité...

 29 rue du Colisée
75 008 Paris

LUCA, c'est quoi ?



Un espace de travail collaboratif, certifié conforme aux règles déontologiques essentielles par les deux institutions.

40
postes occupés de travail
dans un espace co-working

2
bureaux fermés
exclusivement CAC

100
domiciliations simples

3
cabines
téléphoniques

22
bureaux fermés
exclusivement CAC/EC

23
contrats Coworking

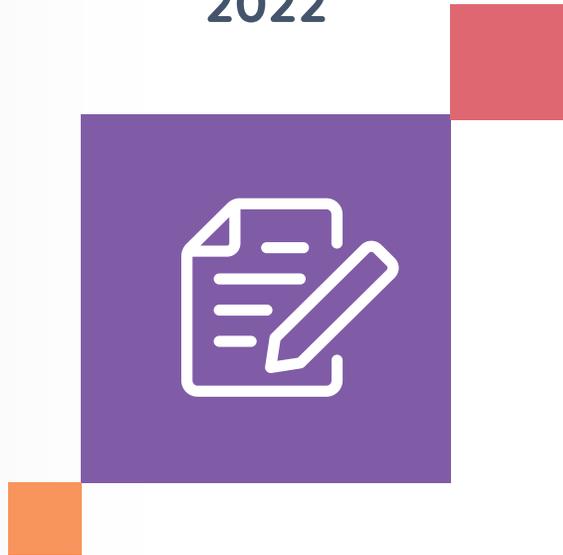
3
salles de réunion capacité
6/12 personnes

Horaires d'ouverture : de 6h à 20h en semaine et de 6h à 13h le samedi matin. Si accès pendant les heures d'ouverture, possibilité de rester après 20h et après 13h le samedi.

Horaires d'accueil : de 8h30 à 17h30

LUCA : +12 nouveaux contrats pour le centre d'affaires

2022



52
contrats

2023



64
contrats



Sérénité Pro
Connexion
(serenitepro.fr)



Sérénité pro : comment ça marche ?

2 minutes pour s'inscrire



Vous vous inscrivez en fournissant des renseignements permettant de vous identifier avec certitudes.

Saisir ses volontés



Vous saisissez les informations que vous voulez via des interfaces très simples d'utilisation.

Désigner ses personnes



Vous décidez qui recevra les informations que vous avez mises à l'abri.

Garder l'esprit tranquille



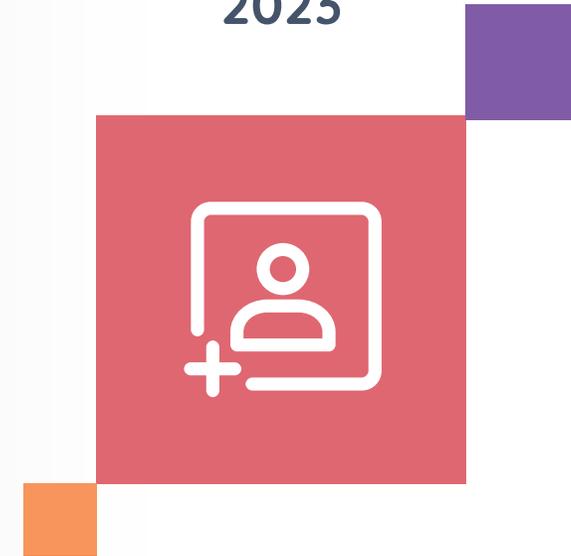
S'il vous arrive quelque chose, nous procédons à une vérification rigoureuse. Puis, nous contactons vos destinataires.

Sérénité pro : +75 abonnements en 2023

2022



2023



Contrôle d'activité

Bilan de l'année en quelques chiffres au 31/12/2023

Élus en charge de ce service



Denis ZAGO

Vice-président délégué de la CRCC de Paris et membre régional de la commission nationale du contrôle d'activité



Laurent DUPAS

Élu de la CRCC de Paris et membre régional de la commission nationale du contrôle d'activité

Assistés de :



Nathalia MIRAKOFF

Responsable du Contrôle d'activité et formation continue



Melissa FILET

Assistante de gestion administrative

Rappel des dispositions et rôle du service

Les dispositions des articles L.821-1, 821-9 et R821-75 du code de commerce* imposent à la profession un contrôle qualité. Il s'agit notamment d'apprécier le respect des normes et de la déontologie dans une logique de missions légales et non contractuelles.

C'est le Haut Conseil au Commissariat aux Comptes** qui chaque année, fixe les orientations et les modalités des contrôles des cabinets NON EIP ; il en supervise la réalisation et peut émettre des recommandations dans le cadre de leur suivi - conformément à la convention de délégation homologuée par le Garde des Sceaux en 2017 (Convention renouvelée le 19 mai 2023).

Le Contrôle d'activité au sein de la CRCC a vocation à être un service pédagogique et confraternel.

* Numérotation antérieure à l'ordonnance n° 2023-1142 du 6 décembre 2023

** Haute Autorité de l'Audit depuis le 1er janvier 2024

Dans ce cadre, le rôle de la CRCC est de :

- Préparer la liste des cabinets non EIP à contrôler, validée par le H3C en lien avec la CNCC ;
- Mettre en relation les contrôlés et les contrôleurs ;
- Suivre les dossiers afin de faire respecter les obligations professionnelles de chaque consœur et confrère ;
- Organiser des réunions d'information des contrôlés ;
- Former les contrôleurs ;
- Accompagner les intervenants dans le bon déroulement de la procédure de contrôle.

Campagne non EIP 2023

209

cabinets contrôlés

11

Contrôles opérés par la H2A

41

Contrôles opérés par la
CNCC

157

contrôles opérés par la CRCC
de Paris (dont 19 annulations
et 5 reports)

Chiffres au 03/09/2024

En volumétrie, la CRCC de Paris
représente 25 à 30% des
contrôles à l'échelle nationale



Campagne des contrôles non EIP 2023

Sont ici rappelés les critères de classification des Unités de contrôle (UC) appliqués depuis 2021.

Dispositif de contrôle



Adaptation du contrôle en fonction des risques

- Taille de l'unité de contrôle > 15 000h d'audit ou 350 mandats
- Précédent contrôle non satisfaisant
- Personne exposée (élu ou signataire de plus de 150 mandats)
- Détenteur de mandats GE
- Premier contrôle

UC risqués

Sinon : **UC non risqués**

Le contrôleur alerte la Commission nationale du contrôle d'activité (CNCA) si la qualification du risque de l'UC qu'il examine est erronée.



Rappel des modalités de contrôle

En 2022, de nouvelles modalités de contrôle avaient été mises en place par le H3C pour permettre un contrôle plus ciblé des cabinets :



Complet

Contrôle simultané des procédures, d'un échantillon de mandat(s) et du suivi des constats issus du précédent contrôle (contrôle similaire aux contrôles réalisés jusqu'en 2020).

Spot

Contrôle d'un élément précis (mandat, point de procédure, sujet d'actualité, prestation, ...) ; il peut être déclenché inopinément (hors programme de contrôle annuel établi en début d'année).

Procédures

Contrôle des procédures de la ou des structure(s) d'exercice professionnel partageant des procédures communes. Tout ou partie des procédures peuvent être contrôlées sur un cycle de 6 ans.

Suivi

Suivi des constats, recommandations et plans de remédiation issus du précédent contrôle afin de s'assurer de leur remédiation complète et appropriée ; modalité ne concernant que les points mentionnés dans le courrier du H3C.

Mandats

Contrôle d'un échantillon de mandat(s) détenu(s) par la structure d'exercice professionnel ; le point d'entrée pouvant être le signataire, le mandat ou un thème particulier (type d'entité, entité d'un secteur particulier, ...)



Nouvelles modalités de contrôle

Entretiens

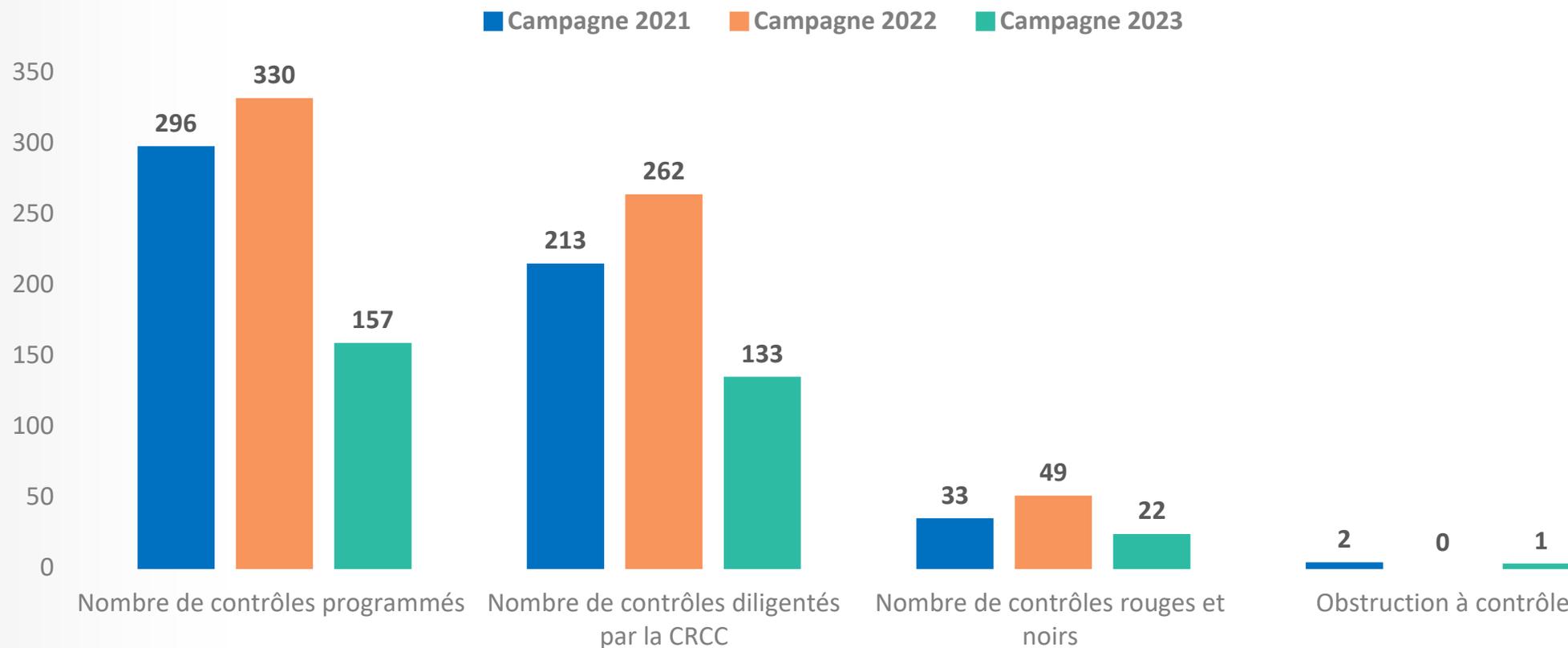
Contrôle de la connaissance par un signataire notamment de son portefeuille et des risques des mandats qu'il détient, et, éventuellement, de certaines questions d'actualité réglementaire.

Ces modalités, associées à une analyse des risques déterminée soit par les spécificités du CAC, soit par la nature du mandat qu'il détient, doivent permettre au régulateur de pratiquer un contrôle de l'examen d'activité professionnelle mieux adapté.

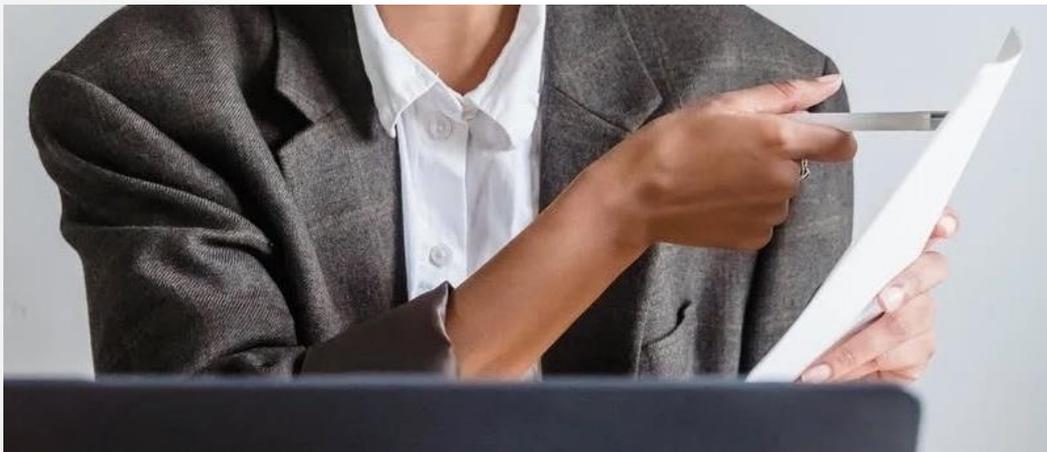
Elles mettent fin au contrôle unique sexennal.



Évolution de contrôle d'activité sur 3 ans



Conclusion sur les mandats



Pour chaque mandat examiné, les contrôleurs concluent sur l'adéquation de l'opinion émise au regard des conclusions des travaux d'audit réalisés qui ont été vérifiés, selon la graduation suivante :

-  L'opinion d'audit émise sur les comptes est étayée ;
-  Des insuffisances ont été identifiées dans les diligences d'audit réalisées par le commissaire aux comptes ;
-  L'opinion d'audit émise sur les comptes n'est pas étayée (ou les conclusions sur les cycles significatifs ou à risque examinés ne sont pas justifiées) au regard des défaillances identifiées ;
-  L'opinion d'audit émise sur les comptes est erronée ; cette conclusion signifie que l'opinion d'audit (certification, réserve ou refus) n'est pas en adéquation avec les éléments relevés dans le dossier d'audit, constatant des erreurs, omissions ou anomalies significatives dans les états financiers de l'entité concernée.

Résultats de la campagne non EIP 2023

16 Mandats « opinion non étayée »

6 Mandats « opinion erronée »

Principaux constats



Le contrôle par entretien, principalement destiné à des cabinets de catégorie A (1 à 5 mandats) et B (6 à 20 mandats) ne comprenant qu'un seul signataire se trouve renforcé en 2023.

Ce contrôle « allégé » est bien accueilli par les unités de contrôle.

Sur les conclusions, un grand nombre d'unité de contrôle des ne respecte pas les obligations en matière de formation sur la période triennale 2020-2022.

Sur les mandats : Non-respect du code de déontologie, du code de commerce (ex : le non-respect de la NEP 600 sur l'analyse de la couverture d'audit, la formalisation du contrôle du périmètre et des méthodes de consolidation) .

Les suites données aux contrôles



L'intégralité des résultats individuels des contrôles d'un programme fait l'objet d'une analyse par les divisions des contrôles.

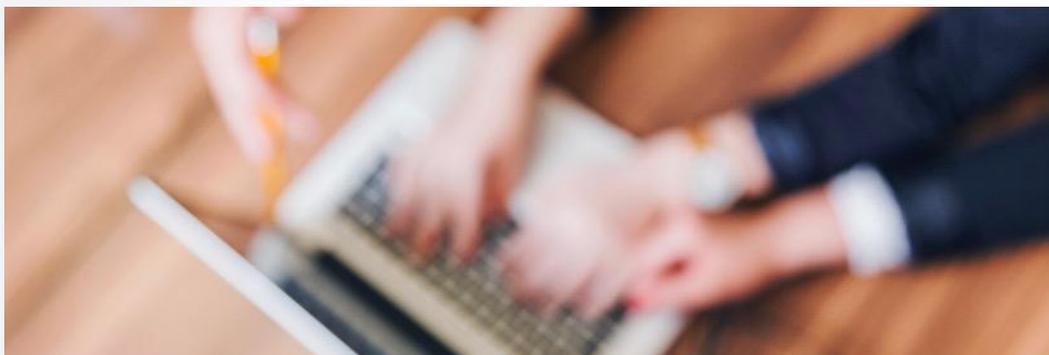
L'ensemble des conclusions est présenté au directeur général du Haut conseil qui peut décider de solliciter par la suite la formation statuant sur les cas individuels (FCI) du Haut conseil, formation qui exclut les membres de la formation restreinte.



Actions en faveur de la formation continue

Face à l'enjeu crucial que représente la formation pour les commissaires aux comptes, et le constat relatif au non-respect de l'obligation de formation par une part significative de contrôlés, les contrôleurs de la CRCC de Paris ont travaillé, à l'automne 2023, à l'élaboration d'un dispositif. La problématique posée :

Comment faire des contrôleurs des relais puissants en matière d'obligation de formation des CAC (contrôlés) ?



Travaux en groupe



1. Réflexion stratégique sur le rôle des contrôleurs qualité vis-à-vis des contrôlés en matière de formation : comment bien communiquer et sensibiliser les contrôlés sur leur obligation de formation ? Sur les formations proposées ? A quel moment ?
2. Analyse des besoins de formation des commissaires aux comptes dans les cabinets non EIP (par ex : par secteur d'activité)
3. Formation continue : comment encourager les commissaires aux comptes (contrôlés) à se former ? Quels messages et éléments de langage passer ?

Bilan des actions menées en 2023

Plan de formation



- Contrôleur : intégrer dans le pré rapport les insuffisances et faire signer au contrôlé un engagement à rattraper son retard
- Contrôlé : proposer un plan de formation à fournir à la CRCC, ce plan devra être envoyé sur AGLAE et au H3C
NB : Accompagnement à la création du plan de formation de l'UC par le service formation.
- Suivi par la CRCC de la mise en place de cet engagement

Sensibilisation de l'obligation de formation

- Communiquer de manière transparente sur l'obligation de formation et les sanctions existantes
- Sensibiliser les contrôlés sur l'importance de la qualité de la formation
- Informer sur les formations gratuites proposées par la CRCC mais aussi des autres organismes
- Référencer le site Attestations CAC 120 sur Google pour faciliter l'accès à la plateforme

Proposition de formation



- Proposer des formations en lien avec les mandats et encourager la formation continue des CAC : reste à jour des évolutions par secteur
- Continuer à proposer des formations gratuites et de qualité
- Appliquer des niveaux dans les formations spécifiques (déb/inter/avancé)

Éléments de langage



- Se former, c'est évoluer!
- Choisir les formations « CAC 120 » de la CRCC de Paris, c'est se former de manière gratuite et qualitative !

Enjeux pour 2024



Nous poursuivrons nos actions de sensibilisation, alliant pédagogie et confraternité, notamment auprès des confrères futurs contrôlés.



Notre volonté est de garantir un contrôle qualité performant, au service du contrôlé.



C'est lui donner des axes de travail pour garantir l'amélioration continue de ses travaux et de ses procédures.

Formation continue

Bilan de l'année en quelques chiffres

Élue en charge de ce service



Sabrina COHEN

Vice-Présidente statutaire

Assistée de :



Nathalia MIRAKOFF

Responsable du Contrôle
d'activité et de la formation
continue



Melissa FILET

Assistante de gestion
administrative

Obligation de formation

Rôle du service Formation de la CRCC



- Accompagne les membres dans le suivi de leurs obligations en matière de formation :
 - L'obligation déclarative : suivi de la saisie des déclarations, accompagnement à la saisie, etc.
 - Le nombre d'heures déclarées : le service vérifie le nombre d'heures de formations et de conférences déclaré, les thématiques suivies, etc. et le téléchargement des justificatifs.
- Travaille en lien avec SUP'EXPERTISE dans l'évolution de son catalogue pour répondre aux nouveaux besoins de compétences des CAC
- Conçoit des formations via son autre organisme de formation Actions Expert (pour les actions de formations gratuites)

Quelques chiffres pour 2023



(chiffres au 31 mars 2023 sur les actions de formation suivie en 2022)

394

Déclarations à faire (non effectuées / en cours)

1989

Déclarations envoyées

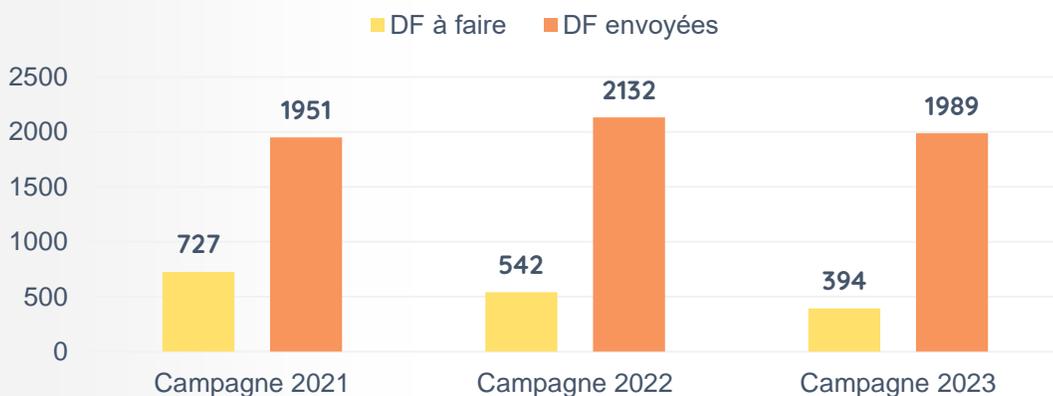
83,47%

Avancement de la saisie

La campagne déclarative a commencé le 1^{er} janvier 2023 (période triennale 2020-2022) et s'est terminé le 31 juillet 2023.

Évolution des chiffres sur les déclarations de formation

Bilan 2023 dans le cadre de la convention de la délégation du suivi de l'obligation de formation continue :



Dans le cadre du suivi délégué de la formation professionnelle par le H3C, la CNCC et les CRCC par extension sont mandatées pour réaliser les missions suivantes :

Relance des CAC pour la réalisation de leur obligation déclarative



2021	74,18% en mars, 93,22% en décembre
2022	79,73% en mars, 93,86% en décembre
2023	83,47% en mars, 97,16% en décembre

Contrôle des justificatifs de formation



Un échantillon des justificatifs a été constitué aléatoirement par la CNCC, soit 1429 déclarations à vérifier.

79% des justificatifs contrôlés sont valides.

Évolution des chiffres sur les déclarations de formation

Relance des CAC pour la réalisation de leur obligation déclarative



SYNTHESE DES DECLARATIONS DE FORMATION SUR UNE PERIODE DE 3 ANS

Données en date du : 24/01/2024
CRCC : Paris

PERIODE : 2019 - 2021

Périmètre		
CAC inscrits	Nombre	Taux
ayant envoyée une DF la première année	2032	94,91%
ayant une DF à saisir ou en cours de saisie la première année	109	5,09%
n'ayant pas de DF à faire pour la première année	484	
CAC Inscrits sur la liste	2 625	
Répartition des heures déclarées sur la période*		
	Nombre	Taux
CAC ayant déclaré moins de 120h	905	44,54%
CAC ayant déclaré 120h et plus	1 127	55,46%
Total	2 032	

*Par des CAC inscrits ayant envoyé leur déclaration de formation relative à la première année de la période



On constate que sur la campagne de 2023 (période triennale 2020-2022), 58,60% des CAC ont déclaré plus de 120h / 3 ans contre 55,46% sur la campagne 2022 (période triennale 2019-2020).

SYNTHESE DES DECLARATIONS DE FORMATION SUR UNE PERIODE DE 3 ANS

Données en date du : 24/01/2024
CRCC : Paris

PERIODE : 2020 - 2022

Périmètre		
CAC inscrits	Nombre	Taux
ayant envoyée une DF la première année	2128	96,60%
ayant une DF à saisir ou en cours de saisie la première année	75	3,40%
n'ayant pas de DF à faire pour la première année	422	
CAC Inscrits sur la liste	2 625	
Répartition des heures déclarées sur la période*		
	Nombre	Taux
CAC ayant déclaré moins de 120h	881	41,40%
CAC ayant déclaré 120h et plus	1 247	58,60%
Total	2 128	

*Par des CAC inscrits ayant envoyé leur déclaration de formation relative à la première année de la période

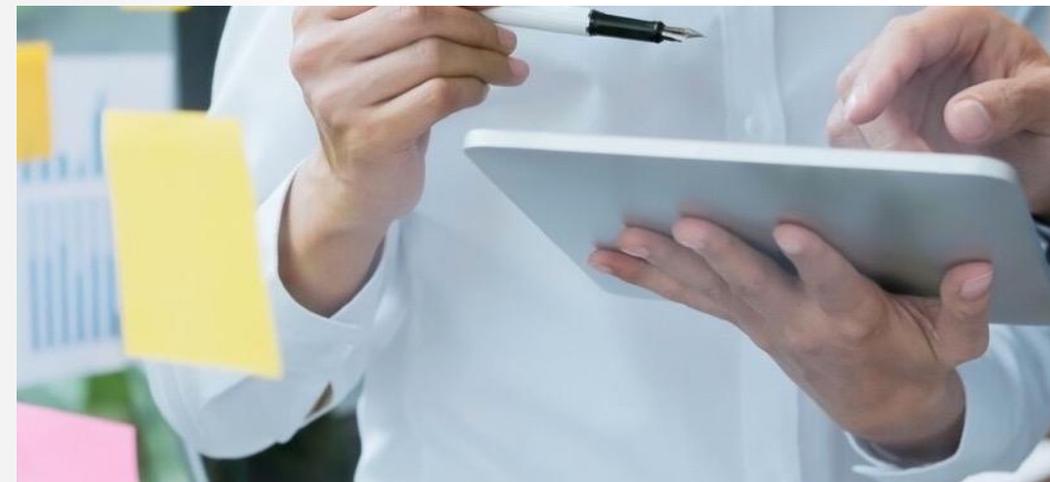
Bilan des actions menées en 2023

- Proposer au régulateur une évolution des textes pour assouplir l'obligation de formation des CAC sans mandats. Réponse de Madame PEYBERNES, Présidente du H3C devenu H2A : refus au motif que cela créerait une profession « à deux vitesses ».
- Plan de relances des CAC non à jour de DF : mise en d'un suivi renforcé avec identification des différentes cibles, et mails/courriers adaptés. Résultats :
 - une augmentation du taux de saisie des DF en 2023
 - une satisfaction des CAC sur l'accompagnement proposé par la CRCC de Paris
- Questionnaire pour connaître les besoins en formation de nos membres et des jeunes diffusé lors des UE 2023 :



En 2022/2023, nous retenons notamment que **86%** des CAC complètent leur obligation de formation continue via leur CRCC de Paris (Action Experts).

- 2^{ème} RDV de l'Audit aux Antilles (20h de formation #CAC120) : réalisé
- Communication sur comment « Réussir votre obligation de formation » et les formations existantes dans la newsletter ainsi que la page « L'Agenda » du site internet de la CRCC de Paris.



Focus sur Sup'Expertise

Inauguration du Cristallin



Le 1^{er} juin 2023 s'est tenue l'inauguration du Cristallin, nouveau campus de Sup'Expertise destiné à accueillir 600 étudiants en formation initiale. Ces derniers ont pu découvrir les nouveaux locaux de Sup'Expertise dès janvier 2023.

« Ce nouveau campus contribue donc pleinement à l'impératif d'adaptation, d'innovation et de différenciation poursuivi par la stratégie de Sup'Expertise »

Julien Tokarz,
nouveau président de Sup'Expertise

Un campus
de 500m²
composé de :

- 34 salles de cours
- Un amphithéâtre de 160 places
- Un espace restauration et de détente
- Un toit terrasse surplombant les toits de la ville de Courbevoie, avec vue sur la Défense et ses entreprises



Marie-Do Aeschlimann, Vice-Présidente de la région Ile de France chargée de l'emploi et de la formation professionnelle, Jacques Kossowski, Maire de Courbevoie, Philippe Vincent, Président de la CRCC de Versailles et du Centre, Vincent Reynier, Président de la CRCC de Paris, Virginie Roitman, Présidente de l'Ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France, Cécile De Saint Michel, Présidente du Conseil national de l'ordre des experts-comptables, et Laurent Benoudiz, Past Président de Sup'Expertise.

Focus sur Sup'Expertise

Autres faits marquants en 2023



L'activité de l'IRF a continué sa progression en 2023 grâce notamment aux parcours diplômants et certifiants ainsi qu'au lancement du programme Profession Comptable 2030. Conçu par le CFPC et distribué par Sup'Expertise ce programme forme et accompagne les collaborateurs de cabinet dans la transformation profonde des métiers de l'expertise comptable et de l'audit.

<https://supexpertise.fr/mutations-de-la-profession/>



Sup'Expertise a continué de faire évoluer son offre de formation initiale (DCG et DSCG augmentés, nouveau Bachelor PeGASE etc.) pour les adapter aux besoins des cabinets. Les programmes du ministère de l'enseignement ont ainsi été enrichis de compétences pratiques recherchées.

A titre d'exemple, le DSCG augmenté comprend désormais 4 « majeures » de pré-spécialisation de 10 jours de formation au choix, respectivement en matière d'ingénierie civile et fiscale du patrimoine, en analyse des data, en missions RSE et en audit approfondi.

SUP EXPERTISE



Le 28 septembre 2023, Sup'Expertise s'ouvre au mécénat - Cegid Solidaire devient mécène

<https://supexpertise.fr/supexpertise-mecenat-cegid-solidaire/>



Le 16 octobre 2023, Julien TOKARZ succède à Laurent BENOUDIZ à la présidence de Sup'Expertise

<https://supexpertise.fr/julien-tokarz-succede-a-laurent-benoudiz-a-la-presidence-de-supexpertise/>



Grâce au FNE-Formation, jusqu'à 70% de prise en charge des coûts de formation en lien avec les transitions numériques et écologiques en 2023 : 10 parcours dédiés aux enjeux de la profession comptable éligibles

<https://supexpertise.fr/formation-jusqua-70-de-prise-en-charge-en-2023/>

L'offre de formation continue en 2023

CRCC de Paris (via Actions Expert)

En 2023, via son organisme de formations gratuites Actions Expert, la CRCC de Paris a diligenté :

FORMATION



9 formations CAC 120 soit un volume de 53,30 h d'actions de formation gratuites, à distance et/ou en présentiel

CONFÉRENCE



3 conférences CAC 40

Thématique	Nom des webinaires	Nombre de participants
Compétences et techniques nécessaires aux autres missions réalisées par les CAC	Focus sur l'actualité 2023	486
Système d'information, cyber sécurité et protection des données	TaxMatch - au-delà de la conformité fiscale	207
Compétences techniques nécessaires à la certification des comptes	NEP 540 - pourquoi la réécriture de la NEP sur les estimations comptables ?	365
Système d'information, cyber sécurité et protection des données	Le Big Data et l'IA au service de la détection de fraudes	325
Déontologie, indépendance et organisation de l'exercice professionnel	Prévention des difficultés	220
Total		1603

Focus sur certaines actions de formations phares en 2023 (présentiel)



Journée de formation du 6 juillet

7h de formation #CAC120

500 participants



Les RDV de l'Audit aux Antilles du 9 au 17 novembre

20h formation #CAC120

61 CAC formés



Universités d'été du 5 au 7 septembre

15 ateliers d'1h30 #CAC120

5000 participants sur les 3 jours



Salon Transfair le 20 novembre

3 ateliers d'1h30 #CAC120

800 participants sur l'ensemble de la journée

L'offre de formation continue en 2023

CRCC de Paris (via Actions expert)

Synthèse des réponses aux questionnaires de satisfaction des actions de formation diligentées par la CRCC de Paris

Moyenne globale des actions de formations proposées par la CRCC de Paris en 2023 (dont conférences) :



8,5/10

Revoir les webinaires organisés par la CRCC :

<https://www.youtube.com/@CRCCDeParis>



Perspectives 2024

Étant donné les enjeux forts de la formation continue notamment par rapport aux sanctions envisagées par le régulateur sur le non-respect de l'obligation de formation (120h / 3ans), le comité pédagogique de la CRCC de Paris poursuit en 2024 sa stratégie pour aider ses membres à mieux respecter leur obligation de formation.

Objectifs



- Accompagner les CAC dans le respect de leur obligation de formation (120h / 3 ans et 20h / an) par un soutien personnalisé
- Convaincre les CAC non diligents de l'utilité de la formation et les sensibiliser sur les conséquences du non-respect de l'obligation

- Concevoir des formations gratuites et adaptées pour les professionnels en fonction des besoins des CAC et en lien avec l'actualité professionnelle
- Valoriser l'offre de formation de Sup'Expertise
- Communiquer avec le label « OBJECTIF CAC 120 » sur nos actions et l'offre de formation globale CRCC et Sup'Expertise : une offre complémentaire, innovante et au service de l'excellence de la pratique de l'audit



Le comité pédagogique est présidé par Maud BODIN VERALDI, élue de la CRCC de Paris.

Service juridique

Faits et chiffres marquants en 2023

Élu en charge de ce service



Frédéric GOUVET

Vice-Président délégué

Assisté de :



Miassa AIDOU

Responsable du service
Juridique



Célia ROBERT

Juriste

Rappel des champs d'action et faits marquants en 2023

Le service juridique de la Compagnie intervient dans différents champs d'actions :

1

Information confrères

2

Commission juridique

3

Conciliations et réclamations

Faits marquants en 2023



Informations confrères :

Publication à partir de mai d'une Foire aux questions – FAQ Juridique sur notre site pour partager certaines réponses techniques apportées aux membres de ma Compagnie

Commission juridique :

L'activité relative au traitement des questions juridiques est restée relativement stable par rapport à 2022.

Réclamations et conciliations :

La mise en place de la nouvelle procédure de traitement des dossiers aboutit à des résultats positifs : le traitement et le suivi sont améliorés.

Informations confrères

Élaboration des supports



Mise en place du Powerpoint relatif au Focus sur l'Actualité hormis la partie comptable

Mise en place du Support d'Actualité générale dans le cadre des RDV de l'Audit aux Antilles

Création des supports des ateliers Difficultés des entreprises, Commissariat aux avantages particuliers, Nouvelles normes de déontologie aux UE 2023

Prévention des difficultés



Organisation de la Conférence au Tribunal de commerce du 13 décembre 2023.

Organisation du webinaire la prévention des difficultés du 30 novembre. L'occasion d'interroger les CAC sur leur intérêt pour un atelier en formation continue d'une journée à Sup'Expertise

Actualités Juridiques



Participation au GT Durabilité

Publication de la **FAQ de la Commission juridique** à partir de mai 2023 (cette publication est la plus vue sur le site internet avec notre communication sur le report de l'adoption des normes ESRS).

Retrouvez la FAQ sur notre site :

<https://www.crcc-paris.fr/la-faq-de-la-commission-juridique/>

Questions reçues (Environ 800 appels / e-mails traités)

Thématiques :



Incompatibilités



Nomination et
cessation des fonctions



Commissariat aux
apports et à la fusion



Audit et opinion



Missions ponctuelles
et prestations



Difficultés avec
les clients

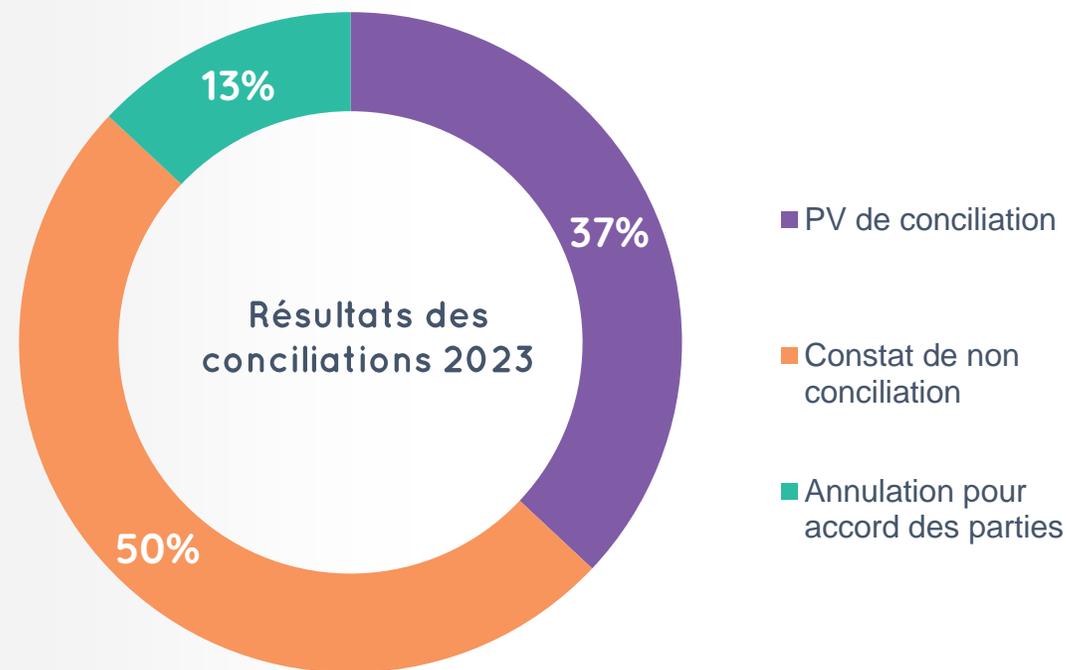
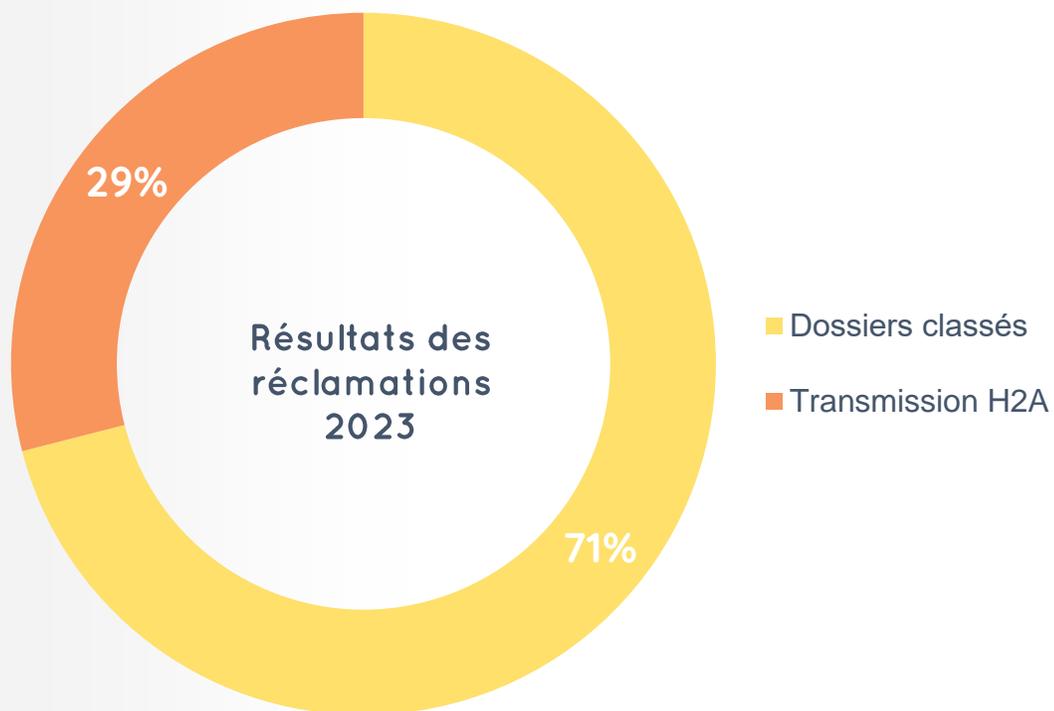


Alerte
et prévention



Faits délictueux

Réclamations et conciliations 2023



Service Financier

Rapport moral du service financier

Élue en charge de ce service



Marine JULIEN

Trésorière

Assistée de :



Laetitia DESGRANGES

Responsable administrative,
financière et RH



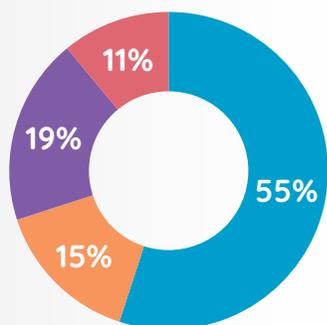
Elisa BONNEFEMME

Assistante Comptable

Rapport moral du service financier

Le service financier de la CRCC de Paris s'assure de la gestion des ressources, dont notamment des cotisations (appel, suivi et relances).

Il assure le suivi du budget afin de mettre en œuvre des actions et des formations de qualité pour les membres de la CRCC, et de continuer à proposer des services grâce à son équipe de permanents, comme la Commission Juridique et le service Confrères.



Répartition des charges 2023

- Frais de fonctionnement
- Services aux confrères
- Communication / manifestations
- Commissions

FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 249 465	55%
Personnel	736 079	
Informatique	63 790	
Loyer et charges	227 633	
Autres & Divers	221 963	
SERVICES AUX CONFRERES	346 836	15%
CONTRÔLE QUALITE	146 508	
Juridique / Défense Confrères	186 734	
Formation / Stage	13 594	
COMMUNICATION / MANIFESTATIONS	423 405	19%
COMMISSIONS	249 763	11%
Audit Informatique	3 006	
Innovation	17 503	
Communication - Attractivités	120 113	
LAB 50	54 580	
Missions & Prestation	26 785	
GT Durabilité	18 655	
Divers	9 121	
Total Charges	2 269 469	100%

Partie B

L'action des commissions

GT Durabilité

Résumé des actions réalisées en 2023

Sommaire

1

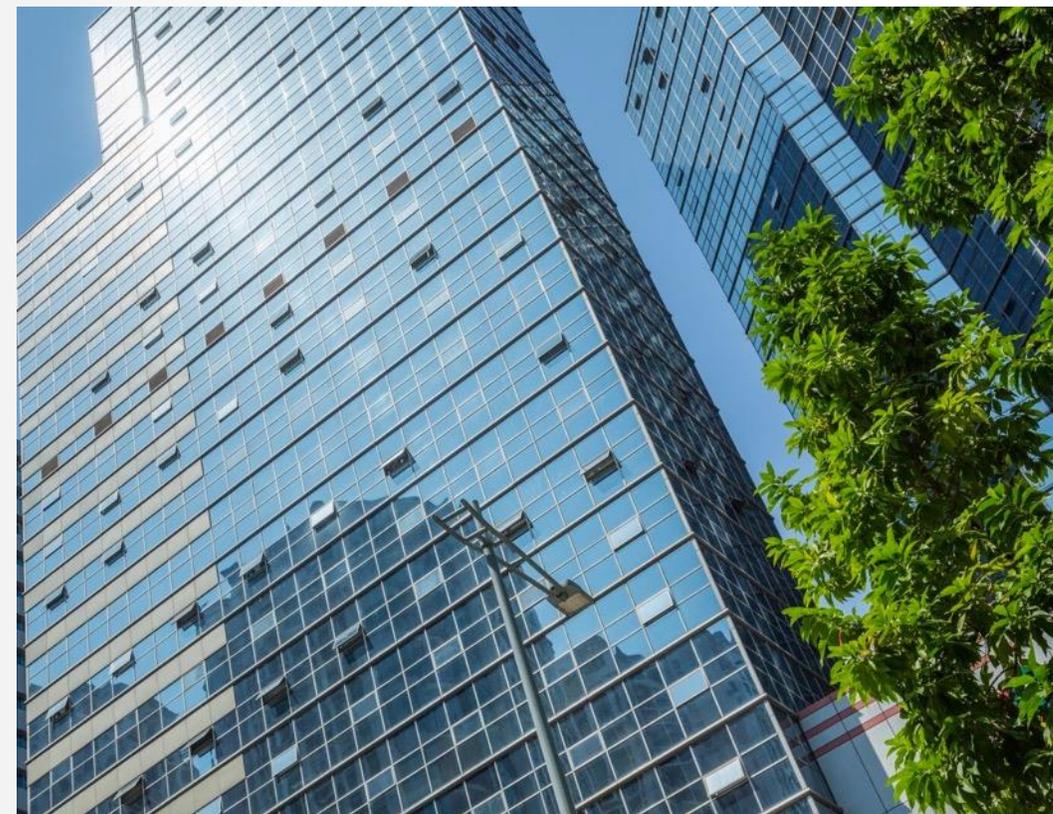
Composition

2

Enjeux

3

Résumé des actions
menées en 2023



Composition du GT

Une équipe transversale



**Vincent
REYNIER**
Président



**Camille
BOIVIN**
Vice-président



**Frédéric
GOUVET**
Vice-président
délégué



**Marine
JULIEN**
Trésorière



**Maud BODIN
VERALDI**
Elue du conseil
régional



**Jean-Marc
FLEURY**
Vice-président
délégué



**Gilles
BÖSIGER**
Secrétaire du
Bureau



**Angela
IBANEZ**
Secrétaire
générale



**Miassa
AIDOU**
Responsable
juridique



**Célia
ROBERT**
Juriste



**Nathalia
MIRAKOFF**
Responsable du
contrôle
d'activité et de la
formation
continue



**Delphine
L'HABITANT**
Responsable de
la
communication
et du marketing



**Pierre
PARESYS**
Chargé de projets
Innovation



**Ugo
LOPEZ**
Directeur
général
Sup'Expertise

Enjeux

Quels sont les enjeux pour les professionnels ?



- Comprendre la réforme amenée par la transposition de la Directive de reporting de durabilité des entreprises (CSRD) en droit français, comprendre la RSE, et s'appropriier les enjeux ESG
- Choisir une stratégie, créer ou développer
- S'adapter, se former, s'outiller
- Recruter



Stratégie d'accompagnement de la CRCC avec l'entrée en application de la CSRD



Phase 1 : 2023 - 2024

- Information et pédagogie auprès de ses membres
- Formation : Projets de parcours diplômants et préparation de la Journée de formation dédiée le 09/07/2024

Phase 2 : 2024 - ...

- Poursuite des actions de formation
- Accompagnement des membres pour développer de nouvelles missions : livrable
- Accompagnement pour recruter de nouveaux profils

Résumé des actions menées par le GT en 2023

Structuration des actions

Veille juridique et technique



- Veille réglementaire et doctrinale : UE, H3C, et CNCC
- Publication de synthèses des nouveaux textes et d'articles sur notre site
- Elaboration d'un guide « Développer ses missions et prestations liées à la durabilité »

Formation



- Lancement du projet d'évolution du certificat Indicateurs Extra financiers (Paris-Dauphine et Sup'Expertise)
- Participation à la création du parcours CAP Durabilité (CFPC mai 2024)
- Information des CAC sur les parcours existants dans le cadre de la clause de grand Père et financements

Communication



- Mise en place d'un plan de communication spécifique
- Création d'une page dédiée sur notre site
- Création de vidéos pédagogiques à destination des CAC et des étudiants

Veille partenaire



- Rapprochement avec :
- Spécialistes de la RSE issus de la profession comptable
 - Organismes de formation spécialisés dans la finance verte (Novethic)
 - Éditeurs de logiciels
 - Etc.

Actualité Juridique

Veille, analyse et décryptage des nouveaux textes

CRCC de Paris (Compagnie régionale des commissaires aux co...)
5 413 abonnés
3 sem. •

#CSRD | Le délai d'adoption de certaines normes ESRS reporté de deux ans !

Les normes ESRS c'est quoi ? ...voir plus

ACTU CSRD

Le délai d'adoption de certaines normes ESRS reporté de deux ans !

Publications de différentes actualités depuis septembre 2023

CRCC de Paris (Compagnie régionale des commissaires aux co...)
5 413 abonnés
2 mois • Modifié •

Transposition #CSRD | Les dernières annonces :

● La dernière semaine a été historique quant aux nouvelles perspective ...voir plus

TRANSPOSITION CSRD

LES DERNIÈRES ANNONCES

Transposition de la directive #CSRD : Les dernières annonces

CRCC de Paris (Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris) sur LinkedIn • Lecture de POURQUOI LA TRANSPOSITION DE CETTE DIRECTIVE CSRD ? « Avec ce texte l'Union Européenne ...

Vincent REYNIER et 37 autres personnes 10 republications

J'aime Commenter Republier

CRCC de Paris (Compagnie régionale des commissaires aux co...)
5 717 abonnés
22 h •

Actualité Juridique | Transposition de la directive CSRD

Quatre textes relatifs à la #CSRD et à la profession ont été publié ...voir plus

ACTUALITÉ JURIDIQUE

TRANSPOSITION DE LA CSRD

Miassa Raphaëlle AIDOU et 27 autres personnes 2 republications

Formation continue

Apporter de la diversité à l'offre de formation en Durabilité



Pour permettre à un maximum de commissaires aux comptes de devenir auditeur de durabilité tout en bénéficiant de la clause dite du « Grand-Père », le GT Durabilité a travaillé sur deux projets de formation avec Sup'Expertise.

Ceux-ci avaient aussi pour objectif de proposer des alternatives au parcours Visa Durabilité lancé par la CNCC fin 2023.



Projet de parcours de 90h en partenariat avec Novethic



Projet IEF Sup'Expertise x Dauphine

L'objectif de la CRCC de Paris et Sup EXPERTISE était de proposer une offre différenciante en mobilisant et en fédérant d'autres acteurs liés à la CSRD, notamment en capitalisant sur les travaux de NOVETHIC.



Projet de parcours de 90h avec Novethic



Rencontre avec NOVETHIC le 07/12/23
avec Anne-Catherine HUSSON
TRAORE, présidente de NOVETHIC

novethic
Accélérateur de transformation durable

Pourquoi Novethic ?



- Média référent en matière de RSE et de finance verte
- Organisme de formation qui propose de nombreux modules et formats pour monter en compétences en matière de RSE et être à jour par rapport aux évolutions de la réglementation Européenne issue du Pacte Vert

Evolution du projet



- La 1^{ère} rencontre a permis de confirmer un intérêt commun de coconstruire un programme
- En décembre 2023, le CFPC a annoncé la conception du parcours Cap Durabilité, qui à la différence du Visa Durabilité de la CNCC :
 - Est ouvert aux collaborateurs
 - Propose plus de présentiel pur favoriser les échanges
 - Associe les IRF comme Sup'Expertise dans la distribution du parcours
- Le CFPC intéressé par notre démarche de partenariat l'a poursuivi.

Retrouvez le programme CAP Durabilité et ses partenaires :
<https://supexpertise.fr/parcours-cap-durabilite/>

Projet IEF Sup'Expertise x Dauphine

Compte tenu du succès de plusieurs promotions du Certificat Indicateurs Extra Financiers programmé par Paris-Dauphine en partenariat avec Sup'Expertise et l'OEC Paris Ile de France, la CRCC de Paris a proposé à ses partenaires de le mettre à jour avec les nouvelles dispositions de la CSRD. Il s'agissait également de l'augmenter pour le rendre conforme aux exigences de la H2A nécessaires à l'homologation des parcours formant les auditeurs de durabilité.

Après plusieurs réunions en présence des parties prenantes au projet de formation, nous avons abouti la création d'un nouveau diplôme d'université.



Un futur diplôme d'université* construit autour de 3 certificats :

1

Le certificat Audit de Durabilité dit CAD, éligible à l'homologation de la clause dite du grand père par la H2A

2

Le certificat Information extra-financière dit CIEF, préexistant (3 promotions à ce jour entre 21 et 25 participants)

3

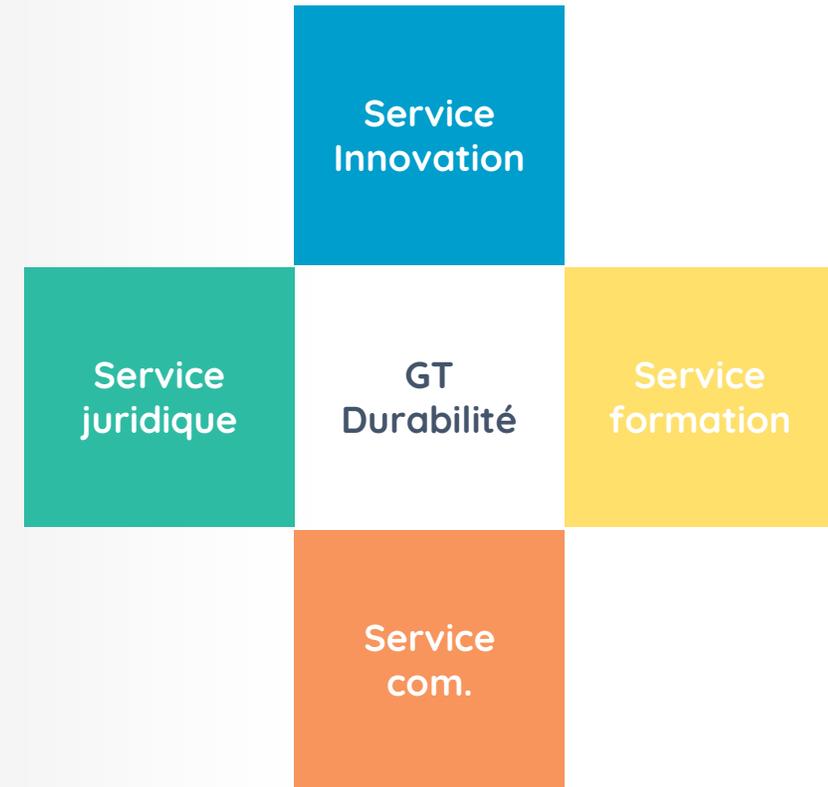
Le certificat Performance et Parties Prenantes dit C3P, qui vise à élargir l'audience à un public de membres d'ONG ou de juristes

Chacun de ces certificats peut être suivi séparément ou les 3 ensemble.

* Ouverture des inscriptions à l'automne 2024

Missions communication CRCC

Être réactifs	Traiter l'actu chaude / simplifier le système de validation
Synthétiser	Travail de synthèse conséquent
Vulgariser	Objectif de communication cf. existant
Adapter l'existant	Encart dédié new site / newsletter LinkedIn / newsletter mailing / Audit&CIE
Créer	Charte com dédié / playlist YouTube interviews / Webinaires / sondage CSRD LinkedIn / Strat Presse dédiée



Communication : analyse des publications 2023

Réseaux sociaux :



Post 1 : 25/09/2023 :
Transposition #CSRSD |
Les dernières
annonces :

1 958 impressions

71 clics

38 J'aime

10 republications



Post 2 : 26/10/2023 :
#CSRSD | Le délai
d'adoption de
certaines normes
ESRS reporté de deux
ans !

2 647 impressions

42 clics

42 J'aime

8 republications

Communication : analyse du réalisé

Réseaux sociaux



+48%

impressions par rapport
à la moyenne des posts CRCC

Articles site internet



45%

des visites sur le site sur les deux
derniers mois

Newsletter



73%

des clics sur la newsletter
d'octobre et de novembre

Réel besoin d'informations de la part de nos membres



Communication : vidéo en motion design

Réalisation de vidéos



- Pour vulgariser et simplifier la compréhension
- Pourrait être utilisé comme support lors de formations

3 vidéos, 2 cibles :

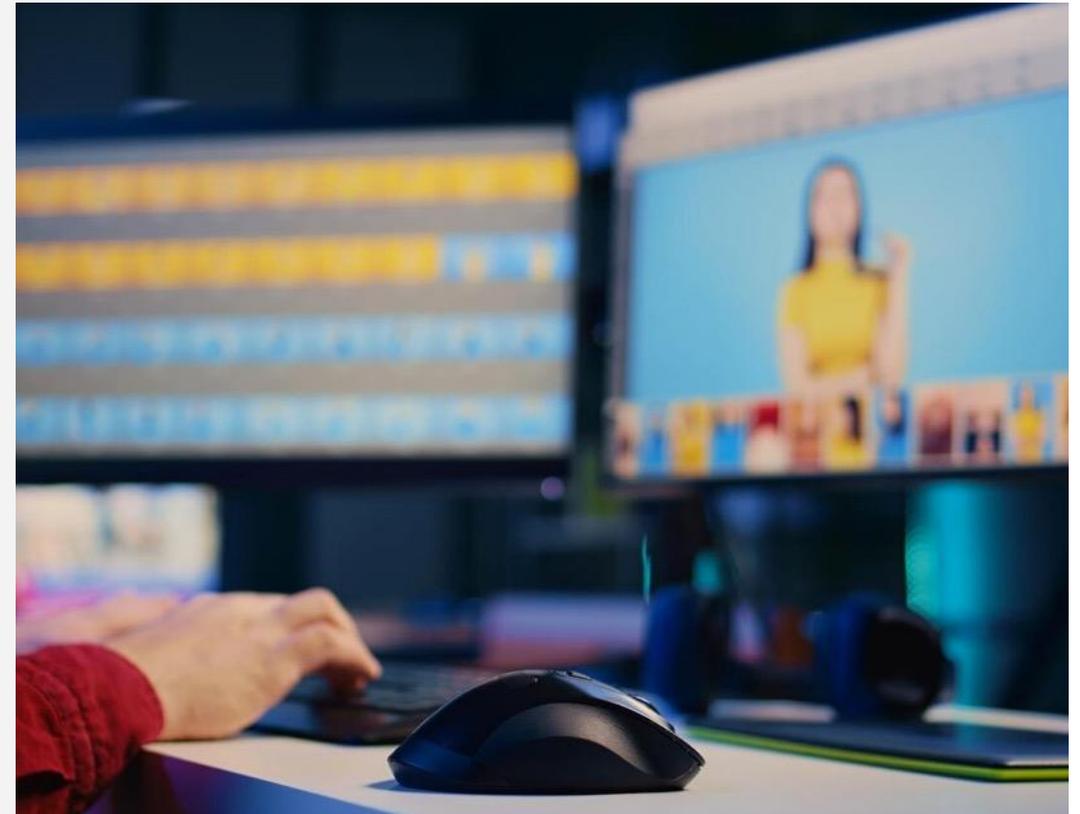


CAC :

- [CSR, une opportunité pour vos cabinets](#)
- [Audit de durabilité : 5 bonnes raisons de se former](#)

Etudiants :

- [Devenir l'auditeur de demain : l'audit de durabilité](#)



Commissions Communication & Attractivité

Présidées par Camille BOIVIN,
vice-président de la CRCC de Paris

Membres des commissions



Camille BOIVIN

Vice-président
Président des
Commissions



Marine JULIEN

Trésorière



Fatima FEDE

Elue ANECS Paris IDF



Narjisse LEKEHAL

Ancienne CJEC IDF



Sophie DARDE-PAVARD

Ancienne élue de la CRCC de Paris



Julien YOUNÈS

CJEC Paris IDF



Jérémy FILIEUL

Chargé de communication



Delphine L'HABITANT

Responsable communication
et marketing



Nathalie ZOA

Responsable du service
confrères



Commission Communication

Nouvelle Charte Graphique

En 2023, la Commission Communication de la CRCC de Paris a entrepris une révision de notre charte graphique pour optimiser la clarté et l'efficacité de nos communications. L'objectif est de mettre en avant de manière plus percutante les informations essentielles. Cette initiative reflète notre engagement constant envers l'amélioration continue de nos communications.

**CONFÉRENCE
TRIBUNAL DE
COMMERCE DE PARIS**

FINANCEMENT DES ENTREPRISES
EN PERSPECTIVE AVEC LA CSRD ET
PRATIQUE DES CLASSES DE
PARTIES AFFECTÉES

CONFÉRENCES
**CAC
40**

**13 DECEMBRE
DE 17H A 19H**

Invitation

CRCC

Accueil Programme Informations utiles Support de présentation ACCÉDEZ AU LIVE

FORMATIONS
**CAC
120**

**23/11/23
9h-10h**

WEBINAIRE
LE BIG DATA ET L'IA AU SERVICE
DE LA DÉTECTION DE FRAUDES

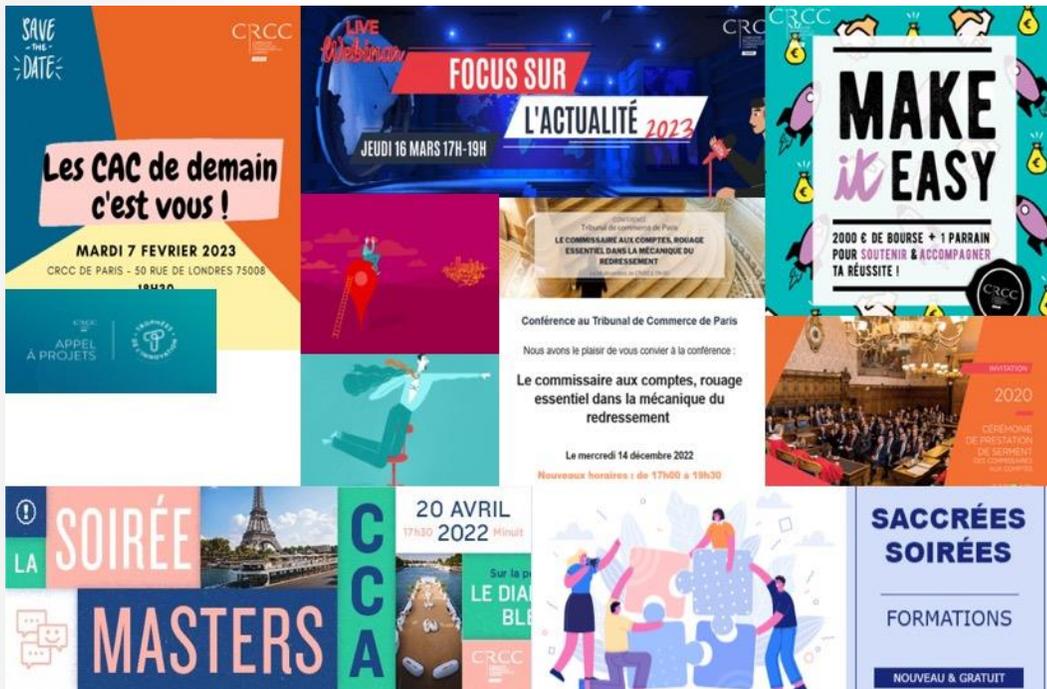


Le big data et l'IA

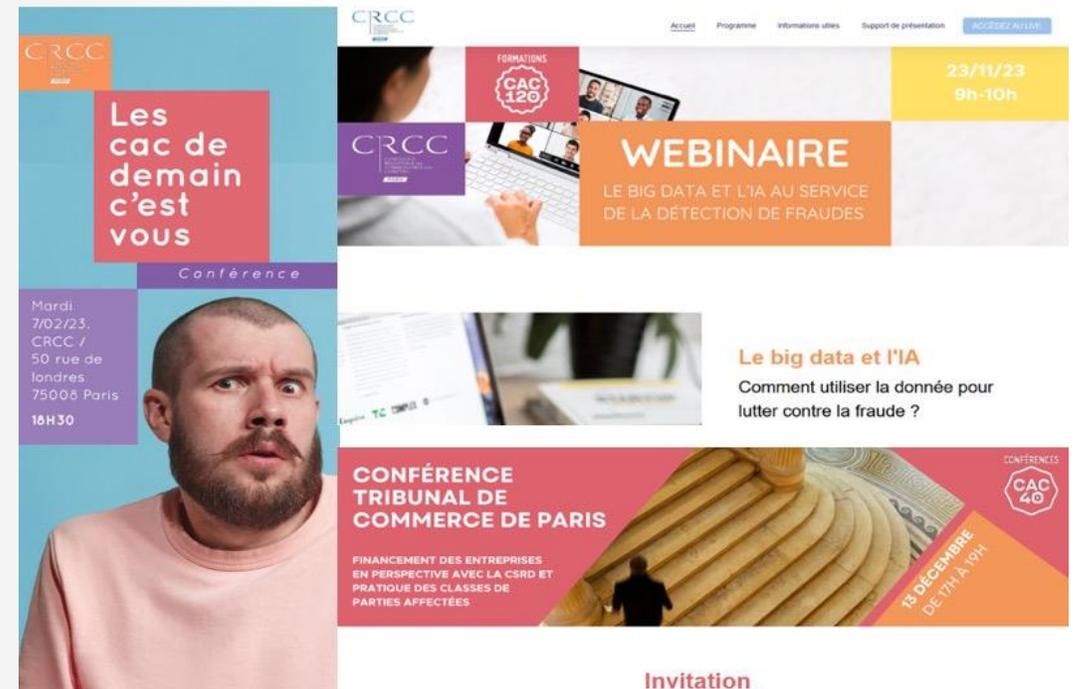
Comment utiliser la donnée pour
lutter contre la fraude ?

Nouvelle Charte Graphique

Avant



Après



Refonte de la page d'accueil du site internet

La Commission Communication a travaillé toute l'année 2023 pour refondre la page d'accueil du site internet de la CRCC. (lancement en février 2024)

Désormais, grâce à des accès directs, les CAC pourront plus aisément trouver les informations liées aux aspects régaliens, aux opportunités de formation, et aux outils clés développés par leur CRCC.

Cette refonte vise à simplifier la navigation sur notre site, garantissant ainsi une expérience plus intuitive et efficace pour nos utilisateurs.

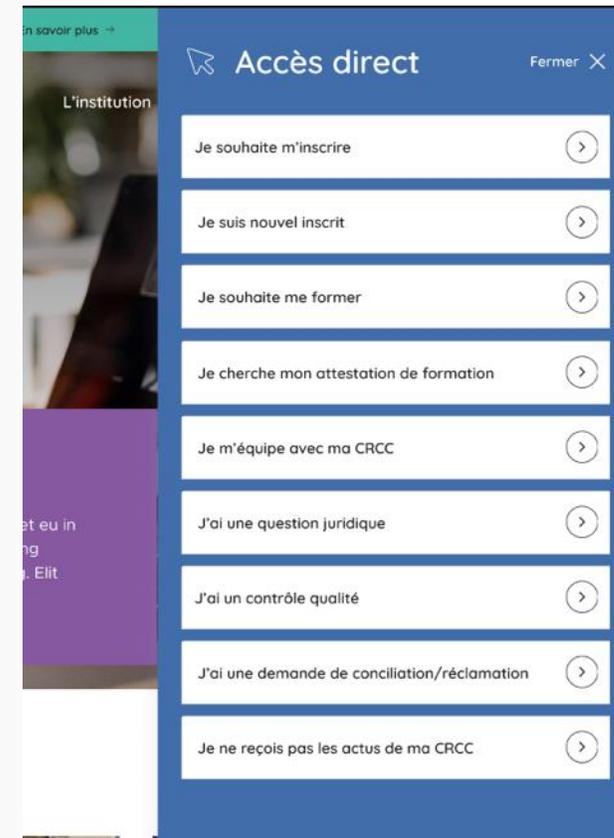
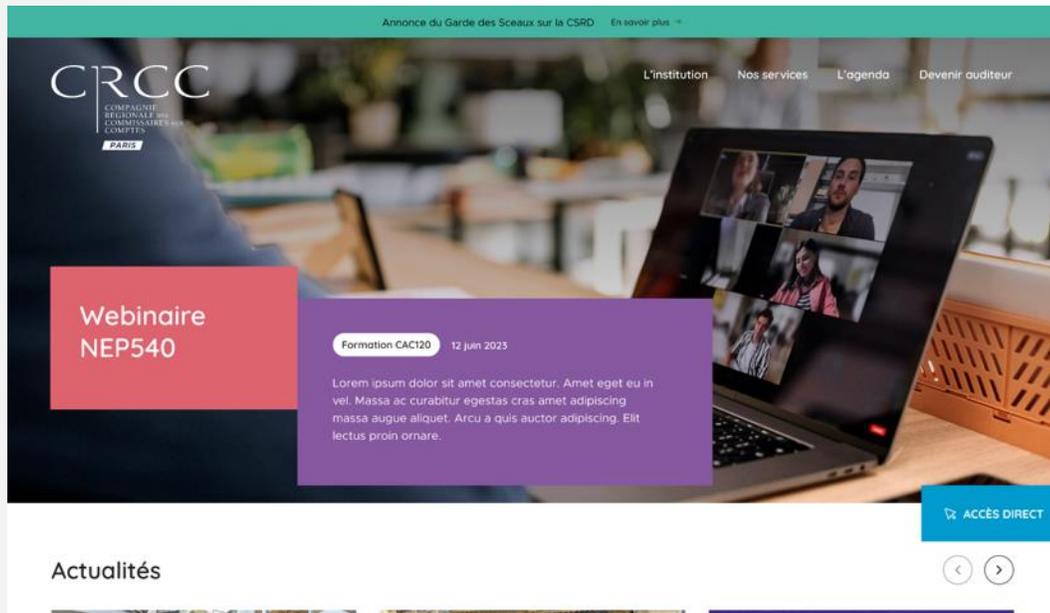
Nous sommes convaincus que cette amélioration renforcera la valeur de notre site, offrant aux CAC un accès rapide et pratique à la richesse d'informations qu'il contient.

Avec l'aide du service juridique, nous avons également travaillé à la mise en conformité RGPD du site pour garantir la protection des données personnelles de nos visiteurs.

	2021	2022	2023
Visiteurs	66 092	76 938	76 966



Refonte de la page d'accueil du site internet



Un accès direct en fil rouge pour retrouver les informations sur le site plus facilement.

Optimisation des Outils de Communication

Nouveau Logiciel Multifonctionnel



En 2023, la Commission Communication a réussi à consolider l'envoi d'e-mails, la gestion d'événements et webinaires, ainsi que la création de mini-sites événementiels et de formation grâce à l'adoption d'un nouveau logiciel intégré.

Remplaçant efficacement cinq anciens outils, cette transition améliore notre efficacité sans entraîner de surcoût annuel supplémentaire.

Cette évolution témoigne de notre engagement envers l'efficacité opérationnelle et la modernisation de nos pratiques.



12

Mini sites dédiés
développés

8 565

inscriptions événements
physiques et webinaires

Emailings

Dernier trimestre 2022

41%

Taux d'ouverture vs.
moyenne nationale :
20,69%*

8,7%

Taux de clic vs.
moyenne nationale :
2,44%*

* Ces chiffres sont une moyenne de 4 études publiées en 2018 et 2020 par Mailchimp, IBM, Campaign Monitor et GetResponse. Catégorie : Services B2B, ressources humaines, finance, conseil

Dernier trimestre 2023

44%

Taux d'ouverture vs.
moyenne nationale :
20,69%*

9,8%

Taux de clic vs.
moyenne nationale :
2,44%*



 **J-7 avant le Webinaire "Prévention des difficultés des entreprises"**

Jeudi 30 novembre de 9h à 10h30

[Je m'inscris au webinaire](#)

Objectif de la formation :

- Découvrir les nouveaux outils du CAC pour anticiper et répondre aux difficultés des entreprises

Le programme du webinaire :

- Diagnostic de la situation actuelle de l'entreprise par le CAC
- Les procédures amiables et collectives
- Le devoir d'alerte et l'accompagnement du CAC
- Autres missions du CAC dans le contexte des entreprises en difficulté en application des textes légaux ou volontaires
- Des pistes / informations pour le dirigeant et le CAC

Avec les interventions de :

Newsletters

Au cours de l'année 2023, la Commission Communication a revu le format de nos newsletters, améliorant ainsi l'accessibilité aux informations essentielles pour nos membres.

Les mises à jour régulières permettent désormais un accès facilité aux dernières actions, formations et événements.

En complément, nous avons introduit une newsletter agenda trimestrielle, offrant à nos membres une vue d'ensemble des formations, actions et événements à venir du trimestre.

Cette initiative vise à renforcer la visibilité et la planification des actions de la CRCC de Paris envers nos membres.

* Ces chiffres sont une moyenne de 4 études publiées en 2018 et 2020 par Mailchimp, IBM, Campaign Monitor et GetResponse. Catégorie : Services B2B, ressources humaines, finance, conseil

2023

9,6%

Distribution (+9% vs. N-1)

45%

Taux d'ouverture vs. moyenne nationale : 20,69%*

7%

Taux de clic vs. moyenne nationale : 2,44%*



Réseaux sociaux

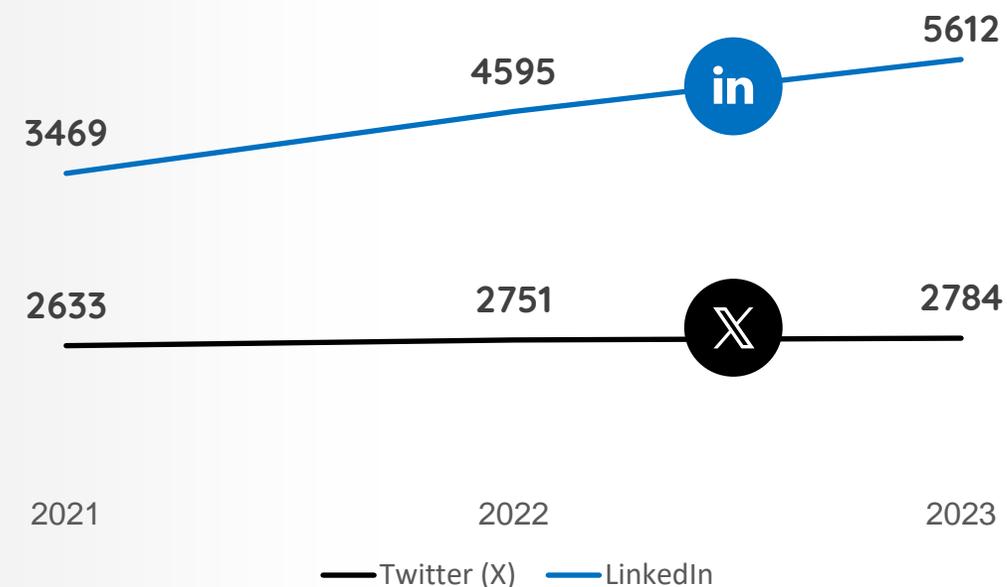
Nos communications sur les réseaux progressent sur l'ensemble de nos plateformes.

Pour renforcer la qualité de nos communications, de nouveaux formats ont été mis en place : carrousels ou encore vidéos qualitatives sur notre chaîne YouTube.

Le nombre d'abonnés dans la tranche d'âge 17-26 ans sur nos réseaux a augmenté de 23% par rapport à l'année précédente (N-1), signe que nos efforts visant à diversifier et moderniser nos contenus portent leurs fruits.



Nombre d'abonnés



Retombées presse

Depuis juin 2023, la Commission Communication a internalisé la gestion des retombées presse au sein de notre service. Cette initiative stratégique a permis une réduction significative du budget (-40K€ annuel), tout en maintenant une présence constante dans la presse professionnelle.

Cette transition témoigne de notre engagement à optimiser nos ressources tout en renforçant notre visibilité médiatique de manière efficace et efficiente.

Médias clés



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
--	---------	---------	------	-------	-----	------

2022	1	4	7	0	0	0
------	---	---	---	---	---	---

Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
---------	------	-------	------	------	------	-------

4	1	12	2	1	1	35
---	---	----	---	---	---	-----------

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
--	---------	---------	------	-------	-----	------

2023	1	2	1	3	0	4
------	---	---	---	---	---	---

Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
---------	------	-------	------	------	------	-------

2	5	5	3	5	1	32
---	---	---	---	---	---	-----------



Commission Attractivité

De nouveaux membres

Nous avons été ravis d'accueillir de nouveaux membres au sein de la Commission Attractivité en 2023. Nous saluons l'arrivée d'Alexandre MESCHBERGER, président de l'ANECS, Patricia MARTINS, CAC inscrite à la CRCC de Paris, et Vincent HAMOU, élu de la CRCC de Paris. Ces forces vives dynamiseront nos actions.

La commission étend son influence avec des visites accrues, notamment dans les écoles, où nous rencontrons de plus en plus d'étudiants pour promouvoir le métier de Commissaire aux Comptes.

Ces nouvelles collaborations renforcent notre capacité à inspirer les générations futures et à promouvoir l'attractivité de notre profession.

Nous sommes convaincus que l'enthousiasme et l'expertise de nos nouveaux membres enrichiront notre impact positif sur la perception du métier de CAC.



Patricia MARTINS

CAC inscrite à la CRCC de Paris



Alexandre MESCHBERGER

Président de l'ANECS



Vincent HAMOU

Élu de la CRCC de Paris

Développement de nos liens avec les écoles

En 2023, la Commission Attractivité a renforcé ses liens avec les écoles et les étudiants, cherchant à familiariser ces derniers avec le métier de commissaire aux comptes et les encourager à poursuivre leurs études jusqu'au bout.

15

Interventions les écoles

150

Écoles référencées

Ces initiatives ont renforcé l'attractivité du métier de commissaire aux comptes parmi les étudiants, générant des retours très positifs de la part des étudiants et des professeurs.

La base de données Ecoles a été entièrement mise à jour pour une meilleure efficacité dans l'approche de nos communications.



Audit Party – 2022-2023

À la fin de l'année 2022, la Commission Attractivité de la CRCC de Paris a mis en place un jeu concours original sous la nouvelle dénomination « AuditParty » à destination des élèves en Master CCA et DSCG.

Celui-ci visait à encourager les étudiants à réaliser une vidéo de maximum 2 minutes pour expliquer le métier d'auditeur légal à leur grand-mère.

Les 13 grands gagnants du jeu concours ont été récompensés lors d'une cérémonie de remise de prix qui a eu lieu aux Salons Hoche à Paris le 19 avril 2023.

+400

Participants à la soirée
de remise des prix

21

Vidéos reçues



Audit Party – 2022-2023

Fin 2023, la Commission Attractivité a déjà lancé le prochain AuditParty à destination des étudiants en DCG3, L3, Master CCA et DSCG.

Fort du succès des années passées, l'Ordre des Experts-Comptable Paris IDF a souhaité rejoindre le dispositif afin de toucher encore plus d'étudiants. (30K€ de participation financière).

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** 
Région Paris Ile-de-France

La soirée de remise des prix s'est tenue le 23 avril 2024.



Audit Party
LE FESTIVAL DES
FUTURS EC & CAC

JEU CONOURS

Détournez un film culte
pour mettre en lumière
le métier d'EC & CAC

JUSQU'AU
**31 MARS
2024**

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
Région Paris Ile-de-France

CRCC



Les CAC de demain c'est vous

À destination des membres du CJEC et de l'ANECS Ile-de-France, ces moments d'échanges sont rythmés par des témoignages et des retours d'expérience des élus de la commission et de jeunes professionnels dans le but de délivrer de précieux conseils et d'encourager les jeunes diplômés à s'inscrire à la compagnie.



Une moyenne de 40 participants par session :

20 février 2023

26 octobre 2023



Make it Easy – 2^{ème} promotion

Compte tenu des retours positifs, aussi bien des lauréats que des parrains et marraines de la 1^{ère} édition de Make it Easy, la CRCC de Paris a décidé de poursuivre son action en y associant pour la promotion suivante deux autres institutions : la CRCC de Versailles et du Centre et l'Ordre des Experts comptables Paris Ile de France.

Outre l'accompagnement vers la réussite des jeunes, ce dispositif participe à l'attractivité de nos cabinets et ce, dès les premières années après le BAC. Il ne pouvait qu'évoluer vers un élargissement des parties prenantes.

Le partenariat des deux autres institutions professionnelles permettra d'augmenter le nombre de lauréats (il passe de 10 à 30) et la dotation individuelle (de 2000 à 3000€).

13
Écoles

30
Lauréats

30
Parrains



Make it Easy – 3^{ème} promotion

Nous sommes ravis de vous informer que la 3^e édition du dispositif "Make it Easy" s'est déroulée avec succès en 2023.

Cette année, la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes et le Conseil National des Experts-Comptables nous ont rejoint aux côtés de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre et l'Ordre Régional des Experts-Comptables d'Ile-de-France pour renforcer cette belle initiative.

Participation financière :



40K€



DE VERSAILLES
ET DU CENTRE

37,5K€



45K€



50K€



40K€



Évolution du nombre de lauréats

10
En 2022

30
En 2023

50
En 2024

Make it Easy – 3^{ème} promotion

Cette collaboration élargie entre les différentes instances a contribué à renforcer l'impact et la portée de "Make it Easy".

50 lauréats de 25 écoles différentes ont pu être sélectionnés bénéficiant d'une bourse de 3000€ et d'un accompagnant d'une marraine ou d'un parrain de la profession.

La cérémonie de remise des bourses, marquant le point culminant de cette édition, s'est tenue avec succès le 10 janvier 2024.

116 candidatures reçues de **44** écoles différentes

50 lauréats de **25** écoles différentes



Course des lumières

Depuis 2010, la Course des lumières réunit des milliers de coureurs et de marcheurs à travers la France pour se mobiliser pour une cause qui compte : soutenir l'Institut Curie dans la recherche contre le cancer.

La CRCC de Paris a proposé à ses membres de former une équipe de coureurs et marcheurs, tous commissaires aux comptes ou collaborateurs afin de récolter des fonds pour cette noble cause. Cette action réussie, sera reconduite en 2024.



Samedi 18 novembre 2023



37 participants



Commission Innovation

Présidée par Sabrina COHEN,
vice-présidente de la CRCC de Paris



Sabrina COHEN

Présidente de la commission
Vice-présidente statuaire



Maud BODIN
Élue à la CRCC



Vincent HAMOU
Élu à la CRCC



Annie ADDI
Élue à la CRCC

Assistés de :



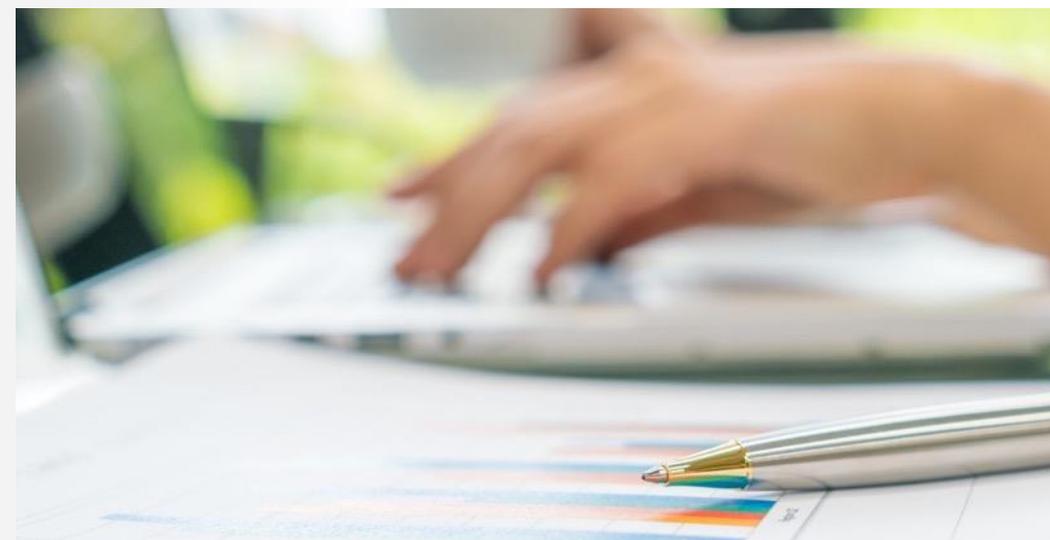
Pierre PARESYS

Chargé de projets Innovation

L'année 2023 a été particulièrement riche pour la commission Innovation, marquée par la concrétisation d'un nouveau partenariat avec l'éditeur de logiciels Inferensia et le lancement réussi de la seconde édition du concours « Les Trophées de l'Innovation ».

Dans le cadre de son engagement continu à soutenir les membres de la CRCC de Paris dans l'amélioration de la qualité de leurs travaux, la commission Innovation a lancé un partenariat avec l'éditeur de logiciels Inferensia pour mettre à disposition « Kantik », une solution d'aide à la détection de fraudes. Basé sur l'intelligence artificielle, cet outil exploite le Fichier des Écritures Comptables (FEC) pour analyser de manière continue et en temps réel les transactions. En parallèle, la collaboration avec Epsilon, à travers sa base de données transactionnelles EMAT, s'est poursuivie tout au long de l'année 2023.

La fin d'année a été marquée par le lancement de la seconde édition des Trophées. Fort du succès de la première édition, la commission a lancé le concours le 16 octobre. L'annonce des lauréats a eu lieu lors d'une soirée de remise des prix organisée le 21 mars 2024.



Les Trophées de l'innovation – édition 1

Afin de mettre en lumière les travaux du commissaire aux comptes auprès des entreprises à forte croissance, la commission Innovation a lancé les Trophées de l'Innovation. Concours à destination des start-ups et des entreprises innovantes, il a été lancé au dernier trimestre 2022. Pour cette 1^{ère} édition, 11 dossiers ont été reçus.

La cérémonie de remise des prix a récompensé les lauréats suivants :



Catégorie « Performance »

Lauréat : Crème de la Crème



Catégorie « Transparence financière »

Lauréat : Street Lab Vision



Catégorie « Export »

Lauréat : Pylones

Prix Coup de cœur

Lauréat : Wellow

Partenariat avec Maddyness,
média spécialisé dans les start-ups

Maddyness



Retour en images de la cérémonie de remise des prix à l'Institut du Monde Arabe



Photo du jury et des lauréats

Événement le 15/02/2023

200 participants

Les Trophées des entrepreneurs – édition 2

Fort du succès de la 1ère édition, la commission a décidé de renouveler le concours en l’élargissant aux entrepreneurs. Les catégories ont changé et de nombreux partenaires ont rejoint le dispositif.

Partenaires :



Calendrier du concours :

- Lundi 16 octobre 2023 : début du concours
- Vendredi 19 janvier 2024 : fin du concours
- Jeudi 1^{er} février 2024 : session de pitch
- Jeudi 21 mars 2024 : annonce des résultats

37
dossiers
reçus

5
dossiers

Catégorie
« Performance
financière »



8
dossiers

Catégorie
« Résilience
entrepreneuriale »



24
dossiers

Catégorie
« Innovation
entrepreneuriale »



Les Trophées des entrepreneurs – édition 2



[Retour en images](#)



Outil de détection du risque de fraudes à partir des FEC

L'année 2023 a également été marquée par l'aboutissement du partenariat avec l'éditeur de logiciels Inferensia. Le partenariat a été présenté lors d'un webinaire le 23 novembre. Les membres de la CRCC de Paris ont désormais accès à l'outil Kantik à des tarifs préférentiels.

Le partenariat, en étapes ...



- Novembre 2021 : Lancement d'une étude d'attractivité auprès des CAC parisiens avec 77 réponses
- Avril 2022 : Lancement d'un appel d'offres
- Juin 2022 : Délibération : Inferensia est sélectionné par la commission
- Septembre 2023 : Contractualisation et lancement lors des UE sur le stand de la CRCC de Paris
- Novembre 2023 : 1er webinaire de présentation



Sabrina Cohen et Vincent Hamou, élus à la CRCC de Paris, ont animé le webinaire de lancement du partenariat avec Izem Feknous, fondateur d'Inferensia.

Événement le 23/11/2023

220 participants

Outil de détection du risque de fraudes à partir des FEC

La proposition de valeur de Kantik



Plateforme opérationnelle immédiatement (sans préparation préalable) permettant un processus d'analyse en temps réel et une surveillance en continu de l'exhaustivité des transactions.

Son utilisation est indiquée lorsque les procédures de contrôle interne nécessitent une surveillance continue afin de limiter les risques résiduels liés à l'erreur et à la fraude.

Pour parer aux problématiques régulièrement rencontrées :

- Un nombre élevé d'OD (opération diverses) et d'écritures saisies manuellement
- Des procédures de supervision, de contrôle et de révision des écritures d'OD et manuelles insuffisantes

- Une organisation comptable décentralisée
- Des droits d'accès au système d'information comptable insuffisamment maîtrisés
- Une absence de séparation des fonctions dans le contrôle des saisies manuelles
- Une rotation importante dans les effectifs comptables
- Des volumes d'écritures élevés

Outil de détection de fraudes sur le FEC

- Basé sur des algorithmes d'IA
- Plateforme SaaS
- 37 contrôles généraux / 257 contrôles détaillés / 45 thèmes couverts / 10 fonctionnalités majeures couvertes
- Respect des NEP 315, 330, 265, 240



Outil de détection du risque de fraudes à partir des FEC

Rappel des avantages pour les membres de la CRCC de Paris (remise de 35% par rapport aux tarifs publics)



Type de licence / Durée (engagement)*	1 an Facturation annuelle	2 ans Facturation annuelle	-20%	3 ans Facturation annuelle	-33%
Pack 0 : 1 dossier et 1 utilisateur	300 € 300 € / dossier	250 € 250 € / dossier		200 € 200 € / dossier	
Pack I : max. 5 dossiers et 1 utilisateur	1.000 € 200 € / dossier	800 € 160 € / dossier		700 € 140 € / dossier	
Pack II : max. 20 dossiers et 2 utilisateurs	3.500 € 175 € / dossier	2.800 € 140 € / dossier		2.300 € 115 € / dossier	
Pack III : max. 50 dossiers et 5 utilisateurs	6.000 € 120 € / dossier	4.800 € 96 € / dossier		4.000 € 80 € / dossier	
Pack IV : max. 100 dossiers et 10 utilisateurs	10.000 € 100 € / dossier	8.000 € 80 € / dossier		6.800 € 68 € / dossier	
Pack V : max. 200 dossiers et 20 utilisateurs	13.800 € 69 € / dossier	11.000 € 55 € / dossier		9.300 € 46.5 € / dossier	

*Nombre de dossiers, nombre d'utilisateurs et engagement annuel associé

*Tarifs applicables pour des Fichiers des Ecritures Comptables inférieurs à 700 000 lignes d'écritures
Facturation mensuelle possible

Partenariat avec Epsilon research

Sécurisez vos tests et évaluations grâce à la base EMAT

Le partenariat avec Epsilon Research signé fin 2021, permettant d'accéder à des prix préférentiels à la base de données transactionnelles EMAT, s'est poursuivi en 2023.

Offres



1^{ère} année : 25% de remise ;
2^{ème} année : 10% de remise
sur le prix EMAT standard

Prix fonction de la taille
de la structure qui s'abonne
(nombre de professionnels senior)

Prix EMAT PME (HT)	1 Prof.	2 Prof.	3 Prof.
Année 1 (25% remise)	€ 1.500 / an	€ 2.250 / an	€ 2.810 / an
Année 2 (10% remise)	€ 1.800 / an	€ 2.700 / an	€ 3.375 / an
> An. 3 (prix standard)	€ 2.000 / an	€ 3.000 / an	€ 3.750 / an

Offre d'abonnement avec accès illimité EMAT-PME

- Accès illimité à la base EMAT-PME
- Critères : deals européens, valeur d'équité entre €1m et €50m (~2/3 de la base)
- Inclut le service Epsilon de rédaction de rapports à la demande (max. 20/an)

Infos : info@epsilon-research.com

Inscription gratuite sur le site www.epsilon-research.com / 'S'enregistrer', en précisant l'appartenance à la CRCC de Paris.

Company Details:
 Name: Laho
 Industry: Other business services
 Description: Laho Equipment operates in the short-term rental of a wide range of construction equipment...
 Source: Company Website, Transaction Press Release

Item	Value
Net Assets	31 071
Financial Debt	9 427
Cash	11 715
Net Financial Debt	-4 289

Ratio	Value
Debt/Equity	-28.2 %
ROE	14.7 %

Ratio	Value
Debt/Equity	-28.2 %
ROE	14.7 %

Financial Performance (2020-2022):

Year	2020	2021	2022
Sales	117 074	105 076	112 427
Operating Profit	79 924	17 798	95 142
EBITDA	15 288	14 432	19 176
EBIT	9 105	7 544	9 480
PAT	5 791	7 504	9 317
EBITDA Margin	12.9 %	16.6 %	16.6 %
EBIT Margin	7.7 %	7.1 %	8.4 %
PAT Margin	4.9 %	7.1 %	8.3 %
Equity Turnover (x)	0.4	0.3	0.3
Eq. Employee	739	679	679

Comments on Financials:
 Figures from unconsolidated company accounts - But apparent no subsidiaries, and sales much other sources.
 In 2022, Laho, qui a réalisé lors de son dernier exercice un chiffre d'affaires total d'un peu plus de 105 millions d'euros, opère exclusivement en France...
 Laho is the World largest construction equipment rental company in France with 700 employees and revenues of 115 million. Laho conducts its business through 110 outlets across France...
 EBITDA, EBIT and PAT restated for employee participation (respectively 442K, 41.007K and 492K in 2003, 2004 and 2005).
 EAT restated for exceptional items, respectively 4505K, 4903K and 41.480K in 2003, 2004, 2005.

Illustration de la base de données EMAT-PME

Commission Missions & prestations

Présidée par Jean-Marc FLEURY,
vice-président délégué de la CRCC de Paris

L'outil TaxMatch

Projet phare de la commission Missions et prestations, TaxMatch permet de simplifier la réalisation de diagnostics fiscaux grâce à une plateforme centralisée et connectée au Navis et Mémentis fiscal des Editions Francis LEFEBVRE.

- **Choisissez vos questionnaires d'audit**
- **Réalisez votre mission en suivant pas à pas les indications**
- **Vérifiez à chaque étape les textes en vigueur grâce aux liens vers la documentation juridique des Editions Francis Lefebvre**
- **Téléchargez votre rapport de pré-audit**

En 2023, les questions composant l'outil ont été mises à jour avec la loi de finances permettant ainsi aux utilisateurs d'avoir accès aux dernières évolutions de la législation fiscale.

TaxMatch

Liste des blocs d'audit :

Questionnaire d'activités courantes, questionnaire d'opérations particulières, TVA, impôts locaux, taxes assises sur les salaires, ...



Capture d'écran de TaxMatch.

Commission Audit informatique

Co-présidée par Frédéric BURBAND et Serge YABLONSKY

Présidents et membres

Co-présidents :



Frédéric BURBAND

Expert-comptable et commissaires aux comptes, ancien vice-président de la CRCC



Serge YABLONSKY

Expert-comptable et commissaires aux comptes, ancien président de l'AFAI (Association Française de l'Audit informatique)

Membres :



Jean-Michel DENYS
Managing Partner des activités de Consulting du cabinet CTF, Compagnie des Techniques Financières



Michel RETOURNÉ
Expert-Comptable, Directeur Régional Expertise, Sémaphores Expertise



Jonathan SILLAM
Manager de projet du cabinet CTF, Compagnie des Techniques Financières



Jean-Luc AUSTIN
Associé Audit et Conseil SI chez Exponens



Sébastien DIENE
Superviseur audit chez Grant Thornton



Dieneba GANDEGA
Expert-comptable, commissaire aux comptes, Groupe RSM

Assistés de :

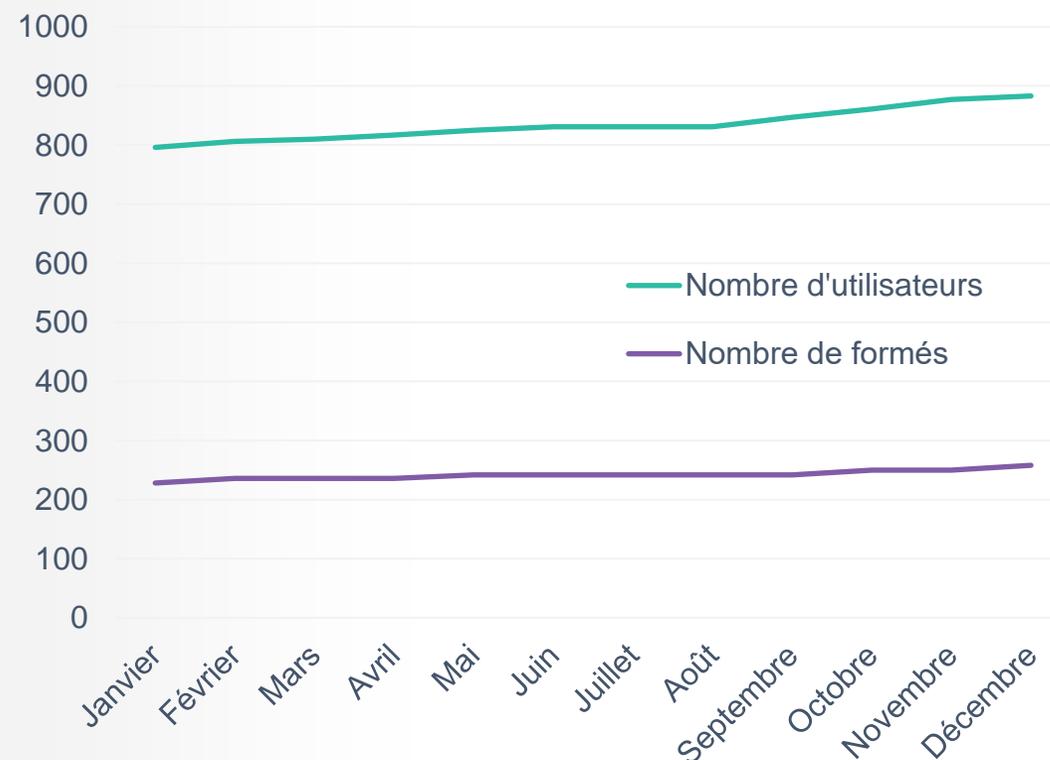


Pierre PARESYS
Chargé de projets Innovation

VizNow : Chiffres 2023



VizNow continue son déploiement au sein des cabinets des membres de la CRCC de Paris et des CRCC partenaires (Aix-Bastia, Hauts-de-France, Lyon-Riom, Fort-de-France et Basse-Terre). Le nombre d'utilisateurs tutoie désormais les 900.



Le club VizNow : la communauté d'utilisateurs

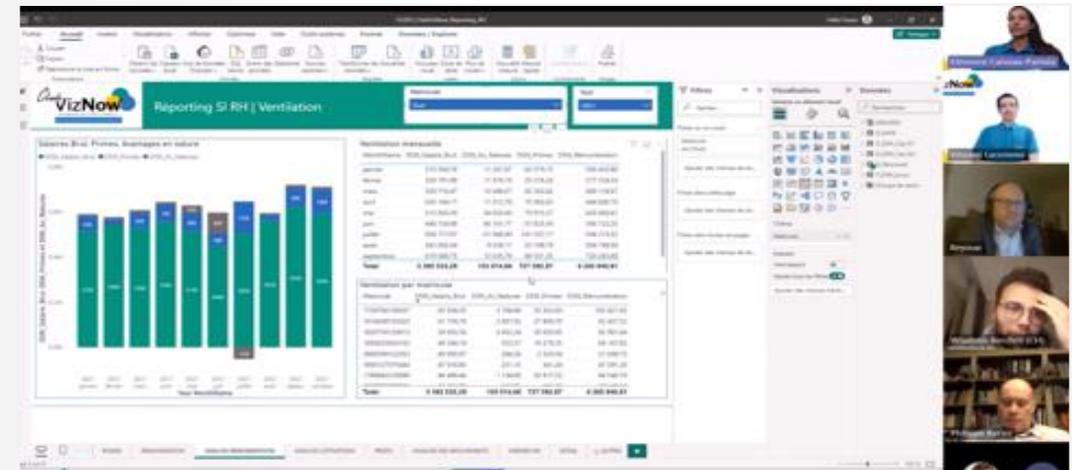
Bâti sur près de 900 utilisateurs de VizNow, le Club VizNow a été lancé en avril 2023. Cette communauté d'utilisateurs de Power BI se réunit 4 fois par an pour échanger sur des cas d'usages pour optimiser la réalisation des missions d'audit grâce à la data visualisation.



Cas d'usages présentés au cours de l'année 2023



- L'Audit des VMP à partir de VizNow
- Récupérer les taux de la Banque de France depuis Power BI
- Contrôler l'exhaustivité du chiffre d'affaires depuis VizNow
- Connecter Excel et PowerPoint à Power BI
- Gérer plusieurs sociétés à travers VizNow
- Exploiter les données de la DSN avec Power BI
- Utiliser ChatGPT pour gagner du temps sur Power BI



Exemple d'un cas d'usage présenté lors de la session de novembre 2023 du Club VizNow.

140 participants sur le groupe LinkedIn au 31/12/2023

Publication du guide sur la performance comptable

En 2023, la commission Audit informatique a concrétisé la publication de son nouveau guide intitulé « Diagnostic de la performance comptable ».

En partenariat avec la Revue Fiduciaire, ce guide apporte une aide dans l'analyse de la performance comptable d'une entité. L'objectif est d'apprécier la maturité de la production de l'information financière.

Ce guide « Diagnostic de la performance comptable » a été publié dans les numéros 519 et 520 de la Revue Fiduciaire (correspondant au mois d'octobre et novembre 2023). Le guide permet au commissaire aux comptes d'émettre des recommandations en matière de SI, de RH et de contrôles automatiques.



Revue Fiduciaire



LA PERFORMANCE COMPTABLE : MESURE, POINTS DE VIGILANCE ET D'EFFICACITE - PARTIE 1

Dossier réalisé en partenariat entre RF comptable et la CRCC de Paris, représentée par sa Commission Audit Informatique co-présidée par Serge Yablonsky et Frédéric Burbard



01. La performance comptable : de quoi parle-t-on ?	PAGE 33
02. Processus « Quote-to-cash »	PAGE 44
03. Processus « Order-to-pay »	PAGE 49
04. Processus « Gestion des immobilisations »	PAGE 53
05. Processus « Gestion de la comptabilisation des stocks »	PAGE 57
06. Processus « Trésorerie »	PAGE 61

Extrait du guide publié dans le numéro 519 de la Revue Fiduciaire

Exemple du processus « Contrôle de gestion »

DOSSIER

PROCESSUS « CONTRÔLE DE GESTION »

Le contrôle de gestion est un processus qui permet de piloter l'entreprise, d'atteindre les objectifs fixés par la stratégie en mettant en place des actions spécifiques. Véritable garde-fou, le contrôle de gestion accompagne la direction générale dans le but d'améliorer les process internes et d'accroître la richesse de l'entreprise. À travers ce processus, le manager s'assure, à l'aide d'outils, que les ressources sont utilisées avec efficacité, efficacité et pertinence. Le contrôle de gestion permet de comparer les performances réelles et prévues, de mesurer la différence entre les deux, d'identifier le pourquoi de cette différence et de prendre des mesures correctives pour atténuer ou supprimer cette différence.

■ S'ASSURER DE LA PERFORMANCE DU PROCESSUS « CONTRÔLE DE GESTION »

Les étapes du processus « Contrôle de gestion » comprennent les dimensions analytiques, l'élaboration du budget, l'analyse des ventes, des marges et des coûts, le reporting et les tableaux de bord et le tableau de bord de performance du processus (voir cartographie des processus partie 1 du dossier « La performance comptable : de quoi parle-t-on ? », RF Comptable 519, octobre 2023).

OBJECTIFS

- Les objectifs du processus « Contrôle de gestion » sont :
- d'optimiser les coûts et les marges ;
- d'optimiser les ressources internes ;

■ IDENTIFIER LES RISQUES DE FRAUDE

Les risques de fraude au sein du processus « Contrôle de gestion » sont les suivants :

- l'absence de mesure de performance (non-exhaustivité et sous-évaluation des risques, perte de valeur de l'entreprise sans le savoir) ;

- de fournir les outils nécessaires au pilotage et aux aides à la décision ;
- de fiabiliser l'information financière (réelle et prévisionnelle).

OUTILS INFORMATIQUES HABITUELS

- Pour atteindre les objectifs précités, les outils IT suivants sont habituellement utilisés :
- ERP : interface avec les CUBES (données comptables et analytiques) ;
- Query : indicateurs de gestion (contrôle budgétaire, balances âgées, suivi de la masse salariale, portefeuille de commandes versus facturation, marge brute, stock, projets...).

- l'inefficacité des analyses (trop/pas assez de données, mauvaise définition des termes, indicateurs non recadrés avec la comptabilité, intérêt non probant/non-pertinence de l'indicateur, disponibilité et



mise à jour de l'information opérationnelle insuffisantes) ;

- la mauvaise communication interne (non-adéquation entre axes stratégiques et moyens mis en œuvre, non-adéquation

■ DÉTERMINER LES LEVIERS DE PERFORMANCE

Afin d'améliorer son processus « Contrôle de gestion », l'entreprise doit agir sur les leviers de performance suivants :

- comptabilité analytique par destination ;
- gestion budgétaire dans l'ERP ;
- automatisation de l'imputation analytique ;
- automatisation des indicateurs et reporting (SI - Query) ;
- outils de prévision (marge sur coût

■ IDENTIFIER LES CONTRÔLES CLÉS

Afin d'éviter les risques de fraude et de rendre le processus « Contrôle de gestion » plus efficient, les contrôles à mettre en œuvre sont les suivants :

- cadrage P&L analytique versus comptable ;

entre la structure d'analyse et la structure organisationnelle, décisions de management erronées) ;

- la mauvaise communication externe.

- de production, niveau de stock, écarts quantités/écarts prix, résultat, CA/remise par commercial et par réseau) ;
- remontées d'informations (terrain, management, corporate) ;
- clôture rapide ou fast closing (voir partie 1 du dossier « La performance comptable : de quoi parle-t-on ? », RF Comptable 519, octobre 2023).

- analyse réel versus budget ;
- analyse prévisionnel versus budget ;
- point de gestion mensuel (revue d'activité, indicateurs, reporting) ;
- valorisation des stocks ;

9. Processus « Contrôle de gestion »

DOSSIER

DOSSIER

- revue des marges (industrielle et brute) ;
- revue des balances clients ;
- point bimensuel ;
- analyse de coûts par projet ;
- analyse CAPEX ;
- challenge les atterrissages ;
- communiquer lessynthèses des points de gestion aux directeurs de site ;
- appropriation des outils par tous ;
- culture financière partagée ;
- passage variation marge brute/variation Ebitda ;
- définition de la séparation des tâches du contrôleur de gestion ;
- formalisation des revues de marges lors des comités de pilotage (COFIL).

■ DÉFINIR ET METTRE EN PLACE LES INDICATEURS DE MESURE DE VALEUR / PERFORMANCE

Pour rappel, les indicateurs de mesure de valeur / performance doivent être définis et mis en place selon les axes principaux d'analyse suivants :

- pertinence de l'information financière ;
- délai de production de l'information financière ;
- fiabilité de l'information financière ;
- mobilisation et maîtrise des outils par les utilisateurs.

INFORMATION FINANCIÈRE PERTINENTE

P&L par destination	Mois M	Budget M	Cumul annuel jusqu'à ce jour ou Year to date (YTD)	YTD Budget
Chiffre d'affaires				
Coût des ventes				
Marge opérationnelle				
Marketing et commercial				
R&D				
Administration et frais généraux				
Résultat d'exploitation				
Résultat financier				
Résultat extraordinaire				
Résultat avant IS				
Résultat net				
Pour mémoire				
Amortissements				
Ebitda				

DÉLAI DE PRODUCTION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Dates JJ/MM/AAAA	Mois M	Mois M - 1	Mois M N - 1
Date arrêté de la facturation			
Date arrêté stocks			
Date arrêté analytique			
Date arrêté comptable			
Date reporting Gestion			

9. Processus « Contrôle de gestion »

DOSSIER

FIABILITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

	Mois M	YTD
REX comptable		
REX analytique		
Écarts		

Ratios de rotation	Mois M	Budget	N - 1
Stocks			
Clients			
Fournisseurs			

Bilan matières	M	YTD	N - 1
Stocks M - 1			
Achats et production			
Ventes			
Stocks fin M			
Écarts			

OUTILS ADAPTÉS

	M	YTD	N - 1
Écarts d'inventaires			
Écarts de prix			
Écarts de quantités			

REMARQUE Un tableau de bord complémentaire peut être élaboré, récapitulatif des commentaires sur la performance, sur la fiabilité et les risques et sur les délais, ainsi que les axes d'améliorations (voir partie 2 du dossier « Processus Quote-to-cash », RF Comptable 519, octobre 2023).

■ RÉDIGER LES PROCÉDURES NÉCESSAIRES

- Les procédures de référence applicables au processus « Contrôle de gestion » sont les méthodes de contrôle des coûts (ABC, coûts variables, coûts standards...) ainsi que les procédures de contrôle comptable de l'Agence Française Anticorruption (AFA). En outre, les procédures à rédiger en lien avec ce processus concernent :
- l'élaboration budgétaire par chaque service ;
- les délégations d'achats et le respect budgétaire ;
- le suivi budgétaire mensuel ;
- les méthodes d'analyse des écarts prix et quantités.

Le guide sur la performance comptable

Adoptant une approche par les processus, le guide de « La performance comptable » s'inscrit dans la continuité des actions portées par la commission Audit informatique depuis sa création, d'acculturation par la pratique.

En 2024, le guide d'Audit de la performance comptable sera publié. Il proposera un exemple de lettre de mission, d'un dossier de travail et d'un rapport, sur la base des processus audités listés ci-contre.



Composé de 11 processus participant à l'élaboration de l'information financière, chaque processus propose une méthodologie de diagnostic, des tableaux de bord et des recommandations.



- Quote to Cash
- Order to Pay
- Gestion des immobilisations
- Comptabilisation des stocks
- Gestion de trésorerie
- Déclarations fiscales
- Paie et déclarations sociales
- Contrôle de gestion
- Clôture
- Gestion des données maître
- IT

Parcours diplômant « audit et conseil SI »



Le 27 juin 2023, nous avons remis les Certificats aux lauréats de la 1^{ère} promotion du parcours « Audit et conseil SI »



Au sein de cette promotion : 10 professionnels venant de cabinets de toute taille.



Parmi eux, 7 ont poursuivi avec le diplôme d'université qui leur permettra de passer l'examen du CISA, organisée par l'ISACA-AFAI.

Certificat
82h

**Diplôme
d'Université**
209h

**Executive
Master**
393h



Remise des certificats (Niveau 1) le 27 juin 2023



[Informations sur le site de Paris-Dauphine](#)

Le Lab 50

L'observatoire du futur des métiers du chiffre
Présidé par Gilles BÖSIGER, secrétaire du Bureau

Faits marquants en 2023

En 2023, le Lab50 a organisé un évènement « kick-off » de ses nouveaux projets. L'objectif était de jalonner l'année de 2 sujets principaux :

Modèles Power BI



Ce projet a pour objectif de concevoir des exemples de fichiers Power BI utilisable par les cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes dans le cadre d'un diagnostic interne. Ces fichiers sont disponibles en téléchargement ici :



[Analyser ses frais informatiques grâce à Power BI](#)

Construire une offre de missions innovantes

Le projet Offre de missions innovantes a pour objectif de fournir un carnet de route aux cabinets permettant de développer pas à pas des missions à forte valeur ajoutée.

Découvrez l'aboutissement de ces projets au fil des articles publiés sur le site du [Lab50](#).



Faits marquants en 2023

Mémoires du futur



Une nouvelle édition des Mémoires du futur s'est déroulée en 2023 avec la sélection des 4 meilleurs mémoires dans le domaine de l'innovation numérique. Le jury se compose de représentants de la CRCC de Paris et de l'OEC Paris Ile de France, ainsi que des lauréats des précédentes promotions.

Prix remarquable

Walid EL ASRAOUI pour son mémoire « La mise en place d'une stratégie de « data management » au sein d'un cabinet d'expertise comptable : proposition d'un guide méthodologique »

Déborah MESSELIER pour son mémoire « La révolution du web 3.0 et les technologies de la blockchain : proposition d'un guide méthodologique pour l'accompagnement d'un client sur le suivi de la performance d'un portefeuille de cryptoactifs »



Prix coup de cœur

Jessie MANENT pour son mémoire « Saisir l'opportunité de la facture électronique pour mettre en place une approche d'accompagnement sur mesure auprès de la très petite entreprise »

Jean-Laurent LIENHARDT pour son mémoire « L'audit du système d'information : enjeux relatifs à l'audit IT face à l'évolution des NTI dans le cadre de la certification des états financiers par le commissaire aux comptes »

Faits marquants en 2023

Promotion 2023 : Cérémonie de remise des prix en images



Les lauréats, les présidents du jury entourant le parrain

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le 20 avril 2023 et a été parrainée par Gabriel Attal, ministre délégué chargé des comptes publics.

Promotion 2024



La promotion 2024 des Mémoires du futur a eu lieu le 25 avril. Plus d'informations, [ici](#).



Faits marquants en 2023

Grande conférence du Lab50 aux Universités d'Été intitulée « L'IA et nous : le match du siècle ? »

[La synthèse de la conférence ici](#)



Le 05/09/2023

400 participants

Participation au DCPA 2023 à Las Vegas

Le Digital CPA est le salon américain dédié à l'innovation des professions comptables nord-américaines.

Découvrez les comptes-rendus du salon [ici](#), [ici](#) et [ici](#)



Délégation composée notamment de lauréats des Mémoires du futur 2022 et 2023

Partie C

Rapport financier

Rapport du Trésorier

Par Marine JULIEN,
Trésorière de la CRCC de Paris

Exercice 2023

Chères Consœurs, Chers Confrères,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes annuels de notre Compagnie relatifs à l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Les recommandations de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à la présentation des comptes des Compagnies Régionales ont été suivies. Les règles appliquées résultent, en général, de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, adaptés au cas particulier d'un organisme à but non lucratif.



Concernant l'exercice 2023 :



- Il se traduit par une légère diminution des cotisations nettes de la compagnie. Elles s'élèvent à 1 538 610 euros contre 1 547 399 euros pour l'année 2022.
- Les charges d'exploitation passent de 2 403 762 euros en 2022 à 2 372 281 euros en 2023.
- Le résultat d'exploitation de l'exercice est bénéficiaire de 287 570 euros à comparer à celui de 2022 qui était de 328 401 euros.
- Le résultat financier est en augmentation et s'élève à 57 251 euros contre 8 244 euros pour l'exercice 2022.
- Il n'y a pas de résultat exceptionnel en 2023.
- Le bénéfice de l'exercice s'élève à 344 819 euros.

Exercice 2023

Tels sont les éléments que je souhaitais vous communiquer.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile, recevez, Chères Consœurs, Chers Confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fait à Paris, le 27 juillet 2024



Marine JULIEN

Trésorière de la CRCC de Paris



Rapports des Censeurs

Par Florence REBOUL et Pascal ROBERT,
Censeurs de la CRCC de Paris

Monsieur le Président,

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

En application de l'article R.821-31 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la gestion financière de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.



Ces comptes annuels, proposés à votre approbation, font apparaître :



Un total bilan de	11.870.566 €
Un total de produits d'exploitation au compte de gestion de	2.659.851 €
Incluant les cotisations nettes à la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes et à la Compagnie d'assurance	1.538.610 €
Un total de charges d'exploitation au compte de gestion de	2.372.281 €
Un résultat bénéficiaire de	344.819 €

Ces comptes ont été arrêtés à l'unanimité lors de la réunion du Conseil Régional du 28 mars 2024.

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires dans le cadre de la mission ci-dessus définie.

A l'issue de nos travaux, qui ne constituent ni un audit, ni une mission d'analyse de l'opportunité de la décision d'affectation des cotisations prélevées sur les professionnels, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la régularité et la sincérité des documents qui sont soumis à votre approbation.

Fait à Paris, le 24 juillet 2024

Florence REBOUL

Pascal ROBERT

**Censeurs de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Paris**



Comptes Annuels de l'Exercice

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présentation générale

Le bilan de l'exercice présente un total de 11 870 566.06 € et le compte de résultat un total de produits de 2 717 101.97 € et un total de charges pour 2 372 282.87€ dégageant ainsi un bénéfice de 344 819.10 €.

L'exercice a une durée de 12 mois et recouvre la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil Régional du 28 mars 2024.



Bilan Actif



	31/12/2023		31/12/2022	
	Brut	Amort. / Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, droits simil	9 887	9 887	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel de bureau et informatique	62 570	52 755	9 815	8 463
Mobilier de bureau	91 755	50 094	41 661	51 005
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation SCI 50 rue de Londres	3 125 000	0	3 125 000	3 125 000
Créances rattachées à des participations	6 540 500	0	6 540 500	6 054 875
Total I	9 829 712	112 736	9 716 976	9 239 343
ACTIF CIRCULANT				
Avances & Acomptes versés				
Cotisations / FAE	415 836	120	415 716	273 823
Autres créances	162 862	0	162 862	380 497
Valeurs mobilières de placement	997 180	0	997 180	1 967 180
Disponibilités	452 851	0	452 851	191 102
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	124 981	0	124 981	27 986
Total II	2 153 710	120	2 153 590	2 840 588
TOTAL ACTIF	11 983 422	112 856	11 870 566	12 079 931

Présentation générale

Bilan Passif



	31/12/2023	31/12/2022
Réserves	34 285	34 285
Report à nouveau	10 649 793	10 313 148
Résultat de l'exercice	344 819	336 645
Total I	11 028 897	10 684 078
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	97 000	105 000
Provisions pour charges	155 932	145 396
Total II	252 932	250 396
DETTES		
Banques	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	348 807	387 193
Dettes fiscales et sociales	113 995	102 980
Autres dettes	115 935	655 284
Produits constatés d'avance	10 000	0
Total III	588 737	1 145 457
TOTAL PASSIF	11 870 566	12 079 931

Compte de résultat



	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS		
Cotisations nettes	1 538 610	1 547 399
Dont Réductions accordées	-33 750	-29 850
Produits divers	477 575	334 836
Reprises de provisions et transferts de charges	69 426	241 036
Quote-part du résultat SCI	574 240	608 892
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 659 851	2 732 163
CHARGES		
Achats et charges externes	1 374 592	1 540 565
Impôts et Taxes	58 706	40 863
Charges de personnel	723 854	593 164
Autres charges	131 841	149 584
Dotations aux amortissements	15 230	15 081
Dotations aux provisions	120	1 505
Dotations pour risques & charges	67 938	63 000
CHARGES D'EXPLOITATION	2 372 281	2 403 762
RESULTAT D'EXPLOITATION	287 570	328 401
Produits financiers	57 251	8 244
Charges financières	2	0
RESULTAT FINANCIER	57 249	8 244
RESULTAT COURANT	344 819	336 645
Produits Exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	344 819	336 645

Annexe

Principes, règles et méthodes comptables

La CRCC de Paris est un ordre professionnel à but non-lucratif instituée par le code de commerce.

La CRCC de Paris n'est pas une association ni un syndicat auquel on peut librement adhérer ou non.

Comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été établis conformément aux dispositions comptables intégrées dans le Code du Commerce, adaptées au cas particulier d'un organisme à but non lucratif et prenant en compte les recommandations essentielles de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

Principes

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

Méthode

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est celle des coûts historiques.

Cotisations

Les cotisations fixes et proportionnelles sont comptabilisées à la date de leur encaissement effectif.

Annexe

Dérogations

Il n'a pas été dérogé aux règles de base prévues pour l'établissement des comptes, sauf pour la présentation des revenus en provenance de la SCI (produits d'exploitation au lieu de produits financiers).

Changement de méthodes

Néant.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque la C.R.C.C de Paris a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue. Elles représentent le montant évalué et estimé par les services de la C.R.C.C de Paris.

Quote-part du résultat SCI du 50 rue de Londres

La quote-part du résultat 2022 de la SCI DU 50 RUE DE LONDRES est affectée au résultat 2023 de la CRCC de Paris.

Pour information, la quote-part du résultat en 2022 de la société civile s'élève à la somme de 498 293 € contre la somme de 596 225€ l'année précédente.



Annexe

Événements marquants de l'exercice



Néant.

Modes et méthodes d'évaluation



Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition « prix d'achat et frais accessoires » ou à leur coût de production.

Immobilisations financières

La méthode retenue pour les titres de participation est la valeur brute, constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de la quote-part de détention dans les capitaux propres corrigée des perspectives des rentabilités.

A la clôture de l'exercice, la C.R.C.C de Paris détient une participation dans la SCI du 50 rue de Londres à hauteur de 50%.

Créances

Elles sont entrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une appréciation au cas par cas. En fonction du risque encouru, une provision pour dépréciation est constituée pour chacune d'elles.

Annexe

Éléments constitutifs du résultat

Les charges et produits de l'exercice sont appréhendés selon les normes comptables en vigueur.

Indemnités de départs à la retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite et médailles du travail ont été calculées au 31 décembre 2023 en tenant compte d'un taux d'actualisation à 3.17% (contre 3,77% au 31 décembre 2022), d'un taux d'augmentation annuelle des salaires de 1,00% (idem en 2022) et de la table de mortalité 2019-2021. Ces indemnités font l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision.

Disponibilités et val. mobilières de placement

Les disponibilités ont été partiellement placées sur un compte sur livret associatif.



Annexe

 Commentaires sur les principaux postes 

Actif immobilisé

	31/12/2022	Acquisitions	Sorties	31/12/2023
Logiciels	9 887	0	0	9 887
Matériel de bureau et informatique	56 304	7 237	971	62 570
Mobilier de bureau	91 755	0	0	91 755
Titre de participation SCI 50 rue de Londres	3 125 000	0	0	3 125 000
Créances rattachées à des participations	6 054 875	485 626	0	6 540 501
TOTAL	9 337 820	492 863	971	9 829 712

Autres créances

	31/12/2022	31/12/2023
OEC	28 883	2 064
ASFOREF	68 289	30 285
CRCC Autres	4 878	0
CNCC	240 569	0
Produits à recevoir	0	57 021
Avoir à recevoir	0	51
Divers	37 878	73 441
TOTAL	380 497	162 862

Valeurs mobilières de placement

	31/12/2022	31/12/2023
BP parts	9 250	9 250
CREDIT DU NORD cpte/livret	1 957 930	0
SOCIETE GENERALE cpte/livret	0	987 930
TOTAL	1 967 180	997 180

Annexe

Excédents des exercices intérieurs

Solde au 1 ^{er} janvier 2022	10 313 147.63
Résultat 2022	+ 336 644.94
Solde au 31 décembre 2023	10 649 792.57

Provisions pour risques et charges

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2023 :

	Valeur au 01/01/2023	Valeur au 31/12/2023
Provisions pour risques	105 000	97 000
Provisions pour charges	145 396	155 932
TOTAL	250 396	250 396

Elles se décomposent notamment en :

- Reprise de provision IDR et médailles du travail
- Reprise de provision liées à des projets portés par les commissions
- Provisions pour charges liées à des projets portés par les commissions
- Provisions pour risques liées à un litige fournisseur

Autres dettes

	31/12/2022	31/12/2023
Assurance (SOPHIASSUR)	229 163	30 792
C.N.C.C.	315 584	56 553
CAC - Régularisation cotisations	94 752	20 349
Autres	15 784	8 240
TOTAL	655 284	115 935

Achats et charges externes

	31/12/2022	31/12/2023
Honoraires relations publiques	34 800	10 800
Honoraires contrôle qualité	8 500	3 500
Honor. Déf. Confrères / Assistance Confrères	21 200	28 800
Honoraires Étude / assistance Compagnie	99 124	20 528
Honoraires autres	108 302	78 233
Colloque, conférences, séminaires	329 014	319 765
Réceptions	258 004	173 405
Affranchissement et routage	18 240	13 954
Loyers et Charges locatives	183 723	204 995
Participation charges OEC, CNCC, CRCC Versailles	45 183	115 646
Autres *	434 476	404 966
TOTAL	1 540 565	1 374 592

Annexe

* Le Poste « Autres » se décompose comme suit :

	31/12/2022	31/12/2023
Frais d'impression	15 074	7 401
Fournitures administratives	4 192	3 261
Locations de matériels	87 320	73 629
Maintenance	52 478	78 996
Documentation	7 174	12 009
Bibliothèque	4 361	0
Téléphone, internet, service Fax-Emails	10 865	9 484
Petit matériel informatique de services dont informatiques	10 885	10 324
Achat études et prestations de services dont informatiques	42 503	45 512
Dons Association	1 500	500
Divers	198 124	163 851
TOTAL	434 476	404 966

Autres charges

	31/12/2022	31/12/2023
Indemnités de fonction	129 600	129 600
Perte sur créances	12 833	250
Divers	7 152	1 991
TOTAL	149 584	131 841

Dotations aux provisions

	31/12/2022	31/12/2023
Dotation pour dépréciation des créances	1 505	120
Dotation pour risques et charges d'exploitation	63 000	67 938
TOTAL	64 505	68 058

Annexe

Produits divers, reprises de provisions et transferts de charges

	31/12/2022	31/12/2023
Rétrocession formation SUPEXPERTISE	61 489	107 951
Délégations	239 013	256 511
Produits divers de gestion courante	5 062	79 724
Remboursement IJSS	0	2 439
Autres prod. Activités annexes	29 272	30 950
TOTAL	334 836	477 575

	31/12/2022	31/12/2023
Reprises de prov. / dépréciation des créances	2 689	1 505
Reprise sur risques et charges d'exploitation	238 194	65 401
Reprise prov dépréciation actif circulant	153	0
Transferts de charges Contrôle Qualité	0	0
Transferts de charges d'exploitation	0	2 520
TOTAL	241 036	69 426

Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice 2023 s'élève à un excédent de 57 249 € et se compose des éléments suivants :

	2022	2023
Intérêts sur VMP	0	0
Produit sur cession VMP	8 244	57 251
TOTAL DES PRODUITS	8 244	57 251

Annexe

Effectif



	HOMMES		FEMMES	
	2022	2023	2022	2023
	CADRES	0	0	4,6
NON CADRES	1,5	1,11	3,34	3

Filiale : liste des filiales et participations



	SCI du 50 rue de Londres
Capital en K€ 2023	6 250
Réserves et reports à nouveau en K€ 2023	500
% de détention 2023	50%
Résultat du dernier exercice en K€ 2022	996
Valeur brute des titres détenus en K€ 2023	3 125
Valeur nette des titres détenus en K€ 2023	3 125
Compte Courant en K€ 2023	6 540
Engagements donnés en K€	0
Chiffre d'affaires du dernier exercice en K€ 2023	2 757
Dividendes en K€ 2023 sur les comptes 2022	498

Suivre notre actualité et nous contacter

Retrouvez toutes les informations sur :

www.crcc-paris.fr



Et suivez toute notre actualité sur les réseaux sociaux !



@CRCCParis



CRCC de Paris



CRCC de Paris



Rapport d'activité

2023

Présenté à l'occasion de l'assemblée
générale du 11 septembre 2024.